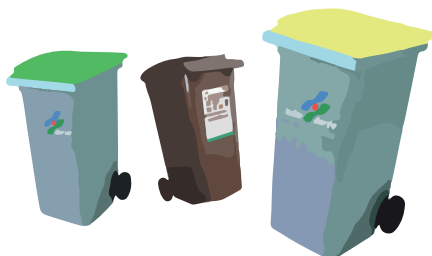


2022

RAPPORT ANNUEL



SOMMAIRE

I : Présentation Générale	P. 4
Le Territoire desservi	4
La Compétence	4
Les Tournées	5
Les Equipements à notre disposition	6
La politique de gestion et de prévention des déchets	7
Les partenaires	8
II : Indicateurs techniques	P.10
Les collectes sélectives	10
Le monoflux	
Le Verre	
Les Déchets verts	23
La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles	27
Les Encombrants	29
La Déchetterie	31
La Recyclerie	32
La Gestion du Parc des contenants	41
Les relations avec les usagers	43
Communication en porte à porte	
N° SVP	
III : Indicateurs financiers	P.45
Les dépenses de fonctionnement	45
Les dépenses d'investissement	47
Les recettes de fonctionnement	48
IV : Synthèse	P.49
La synthèse technique	49
La synthèse financière	50
En 2022	54
Perspectives 2023	56

PARTIE I PRÉSENTATION GÉNÉRALE

LE TERRITOIRE DESSERVI

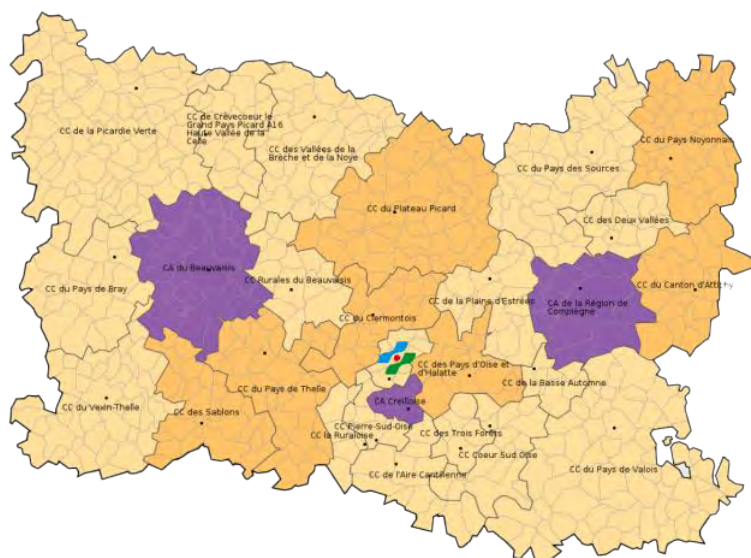
	Population au 01/01/2010	Population au 01/01/2022	Evolution
Bailleval	1 500	1 515	1,00%
Cauffry	2 350	2 646	12,60%
Labryère	662	719	8,61%
Laigneville	3 906	4 773	22,20%
Liancourt	7 283	7 075	-2,86%
Mogneville	1 519	1 510	-0,59%
Monchy St Eloi	2 034	2 220	9,14%
Rantigny	2 595	2 564	-1,19%
Rosoy	628	644	2,55%
Verderonne	515	502	-2,52%
TOTAL	22 992 habitants	24 168 habitants	5,11%

En 2022 la Communauté de Communes du Liancourtois – la Vallée Dorée assure la collecte des déchets ménagers et assimilés de 10 communes, 24 168 habitants (en 2021 : 24 066 habitants).

24 168 HABITANTS ⇒ + DE 9800 FOYERS



10 COMMUNES ⇒ 48,7KM²



LA COMPÉTENCE

- ↪ 2 équipes de collecte de 3 personnes (4 chauffeurs/ripeurs et 2 ripeurs)
- ↪ 1 équipe de collecte de 2 personnes (1 chauffeur et 1 ripeur) à 3.5 jours/semaine
- ↪ 2 chauffeurs de collecte sur bennes à préhension latérale
- ↪ **1 chef d'équipe** : agent polyvalent assurant le SVP collecte et le suivi qualité
- ↪ 1 responsable de services
- ↪ **1 agent polyvalent (chauffeurs, ripeurs, SVP collecte,...)**
- ↪ 1 agent assurant le suivi de la qualité (ambassadrice en lien avec le service)

Pour exercer sa compétence, la Communauté de communes du Liancourtois dispose des équipements suivants :

- ↻ 2 bennes à préhension latérales pour la collecte des OM et du tri sélectif
- ↻ 2 bennes mono-compartmentées pour la collecte des végétaux, des OM et du tri
- ↻ 1 benne mono-compartmentée en mulet, utilisée pour la collecte des encombrants
- ↻ 1 mini benne mono-compartmentée pour la collecte des végétaux, des OM et du tri sélectif des rues et impasses difficiles **d'accès**
- ↻ 1 camion plateau pour la collecte des encombrants
- ↻ 1 Jumper pour le **SVP collecte (entretien du parc des conteneurs, ...)**

LES TOURNÉES

Les Ordures Ménagères		Le Tri	Les Végétaux
Lundi	A - Cauffry / Laigneville / Mogneville B - Laigneville (BPL) C - Cauffry (BPL)		DV1 - Liancourt / Rosoy / Verderonne
Mardi	D - Liancourt / Rantigny collectifs E - Liancourt / Verderonne (BPL) Q - Cauffry / Laigneville / Liancourt (Mini benne)	I - Bailleval / Labruyère / Rosoy (BPL)	DV2 - Cauffry / Rantigny
Mercredi	F - Bailleval / Labruyère / Rosoy (BPL) R - Bailleval / Labruyère / Mogneville / Monchy St Eloi / Verderonne (Mini benne)	J - Monchy St Eloi / Rantigny +encombrants K - Monchy St Eloi / Rantigny (BPL) R - Bailleval / Labruyère / Mogneville / Monchy St Eloi / Verderonne (Mini benne)	DV3 – Laigneville / Mogneville
Jeudi		L - Cauffry / Laigneville / Mogneville M - Laigneville (BPL) N - Cauffry (BPL) S - Cauffry/ Laigneville / Liancourt (Mini benne)	DV4 - Bailleval / Labruyère / Monchy St Eloi
Vendredi	O - Collectifs Liancourt et Laigneville G - Monchy St Eloi / Rantigny H - Monchy St Eloi / Rantigny (BPL)	O - Liancourt P - Liancourt / Verderonne (BPL)	







* BPL : Benne à préhension latérale

Les Encombrants sont collectés le mercredi (1/2 journée en complément de la collecte du secteur J) et le vendredi 1 fois par mois.

En 2022, la collecte des déchets représente :

- Ordures Ménagères / Tri sélectif : **980** tournées (2021 : 988 tournées)
- Végétaux : **128.5** tournées (2021 : 134.5 tournées)
- Encombrants : **37,5** tournées (2021 : 42 tournées)

Déchets pris en charge par le service

Type de déchets →	Ordures ménagères 	Recyclables secs 	Verre 	Déchets végétaux 	Encombrants 	Textile 
Mode de collecte ↓						
Collecte séparée en porte à porte	√	√		√	√	
Collecte en Point d'apport volontaire			√			√
Fréquences de collecte	C1 (sauf collectifs et RS)	C1	AV*	C1	sur RDV	AV*
Déchetterie (gérée par le SMDO)		√	√	√	√	√

* Apport Volontaire

LES ÉQUIPEMENTS À NOTRE DISPOSITION

Né de la fusion des **deux grands syndicats de traitement de déchets de l'Oise**, le Syndicat Mixte de **la Vallée de l'Oise (SMVO)** et le SYMOVE, le Syndicat **Mixte du Département de l'Oise pour le transport et le traitement des déchets**



ménagers et assimilés a été créé le 1er décembre 2016. Il regroupe à la fois des structures de coopération intercommunale et des communes : 19 EPCI soit au total, représentant une population de 790 638 habitants en 2022 (arrivée au 1^{er}/07/2022 du Vexin-Thelle).

Les installations du SMDO (source SMDO)

☞ Un centre de traitement principal des déchets à VILLERS SAINT PAUL

- Un centre de tri de grande capacité
- Un centre de valorisation énergétique,
- Une plateforme ferroviaire des déchets

Un nouveau centre de tri : **Après une année de travaux, le nouveau centre de tri d'une capacité maximale de 72 000 tonnes de traitement par an a ouvert ses portes (30 000 tonnes avant travaux).** Ce centre de tri reçoit les déchets de près de 650 communes présentes sur les territoires du SMDO et du SMITOM (77) avec une performance de 20 tonnes de déchets triés par heure pour 20 matières triées.

L'Exploitation-Maintenance du centre de tri est assurée par NCI Environnement – groupe PAPREC en partenariat **avec L'Atelier du Compiégnois et de la Vallée de l'Oise (ACVO)** pour garantir un volet insertion majeur et remarquable du projet.

Un centre de valorisation énergétique : Le nouveau délégataire IDEX exploite le CVE depuis le 1^{er} avril 2022. Grâce à la valorisation énergétique, nos déchets produisent de l'énergie pour un réseau de chauffage urbain : **électricité, vapeur et eau chaude.** Concernant les résidus de l'incinération, ces derniers sont utilisés pour la construction des routes.

☞ Un réseau de 51 déchetteries

Le SMDO **dispose d'un** réseau de 51 déchetteries sur son territoire. 40 de ces déchetteries sont gérées entièrement par le SMDO, les autres par les collectivités adhérentes.

Le transport et le traitement des déchets déposés restent à la charge du SMDO.

☞ Un réseau de 5 quais de transfert route / rail et une plateforme ferroviaire à Villers St Paul pour limiter la circulation des camions sur les routes : Quai de Saint-Leu-**d'Esserent**, Quai de Compiègne, Quai de Noyon, Quai de Ormoy-Villers et **Quai d'Estrées**-Saint-Denis, 2 quais de transfert routiers, et 9 recycleries vient complétés les installations du SMDO.

Au centre de traitement principal, un train circule quotidiennement sur le territoire et apporte les caissons de déchets. Ils sont ensuite vidés vers les installations dédiées. Les déchets sont acheminés par le train jusqu'à la plateforme ferroviaire du Centre de traitement Principal pour être dirigés par la suite vers la filière dédiée : la collecte sélective (hors verre) au centre de tri, les ordures ménagères et les encombrants valorisables au centre de valorisation énergétique.

LA POLITIQUE DE GESTION ET DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

La politique déchets : Les objectifs de la Communauté de communes du Liancourtois fait émerger différents objectifs stratégiques. Pour le Département environnement déchets, ceux-ci visent à :

- 🗑️ Favoriser l'économie circulaire,
- 🗑️ Offrir un service adapté et de qualité à un coût maîtrisé. Pour y parvenir, le Département environnement déchets organise, avec les services de la collectivité, des missions de communication et des **plans d'action**, met en œuvre les moyens techniques, assure le suivi et la maîtrise des dépenses...

Directive-cadre sur les déchets 2008 :

La loi Grenelle II (article 204) de 2010 en France et la Directive-Cadre européenne sur les déchets (article 22) du 19 novembre 2008, ont amorcé la mise en place du tri à la source des déchets organiques.

Dans un premier temps, une distinction a été faite entre les ménages et les gros producteurs de biodéchets : les restaurants, hypermarchés, établissements scolaires, etc. Depuis 2016, les producteurs de plus de 10 tonnes de biodéchets par an ont l'**obligation de les trier séparément et d'assurer leur retour au sol**.

Loi du 7 août 2015 portant sur la Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe)

LOI n° 2015-991 du 7 août 2015

La loi NOTRe étend le champ de compétences des régions en matière de prévention et de gestion des déchets par la définition d'un **plan régional unique (Art. 5)**. Elle prévoit la création d'un **plan régional de prévention et de gestion des déchets et d'un schéma régional d'aménagement et de développement durable et d'égalité du territoire (SRADDET)**. Elle donne également la compétence déchets aux EPCI, et les renforce en instituant une population minimale de 15 000 habitants.

Loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) : LOI n° 2015-992 du 17 août 2015

Le titre IV intitulé « Lutter contre les gaspillages et promouvoir l'économie circulaire : de la conception des produits à leur recyclage » vise à dépasser le modèle économique linéaire consistant à « produire, consommer, jeter » et affirme le rôle essentiel de la politique nationale de prévention et de gestion des déchets pour y parvenir.

La loi fixe **notamment les objectifs suivants à l'échelle nationale** :

- ♻️ 10% de réduction des déchets ménagers et assimilés par habitant INSEE entre 2010 et 2020,
- ♻️ 30% de réduction de l'enfouissement des déchets non dangereux et non inertes entre 2010 et 2020 et 50% entre 2010 et 2025,
- ♻️ 55% de valorisation matière (recyclage) des déchets non dangereux et non inertes en 2020 et 65% en 2025.

Pour **tous les autres producteurs de biodéchets**, la loi de transition énergétique et pour la croissance verte (LTECV) de 2015 prévoit la généralisation du tri à la source des biodéchets d'ici 2025. L'objectif fixé par la LTECV est de « *progresser dans le développement du tri à la source des déchets organiques, jusqu'à sa généralisation (...) avant 2025*, pour que chaque citoyen ait à sa disposition une solution lui permettant de ne pas jeter ses biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles ».

La loi relative à la lutte contre le Gaspillage et à l'Economie Circulaire (dite loi AGEC) du 10 février 2020 vise à transformer notre économie linéaire, produire, consommer, jeter, en une économie circulaire. Elle se décline en cinq grands axes :

- **sortir du plastique jetable** (la loi prévoit la fin de la mise sur le marché des emballages en plastique à usage unique d'ici 2040, remplacer la vaisselle jetable des fast-food par de la vaisselle réutilisable, favoriser le vrac...)
- **mieux informer les consommateurs** (rendre le tri plus efficace grâce à un logo unique, des modalités de tri et une harmonisation de la couleur des poubelles, ...)
- **lutter contre le gaspillage et pour le réemploi solidaire** (interdire l'élimination des invendus non-alimentaires, créer des fonds pour le réemploi, vendre les médicaments à l'unité, mettre l'économie circulaire au cœur de la commande publique, ...)
- **agir contre l'obsolescence programmée** (faciliter la réparation et favoriser l'utilisation de pièces détachées issues de l'économie circulaire, ...)
- **mieux produire** (étendre la responsabilité des industriels dans la gestion de leurs déchets en créant de nouvelles filières, optimiser la gestion des déchets du bâtiment, encourager les produits plus respectueux de l'environnement avec un système de bonus-malus, ...)

LES PARTENAIRES

CITEO (Septembre 2017 : Fusion entre *Eco-Emballages* et *Ecofolio*)



Ecofolio et Eco-Emballages se sont unies pour offrir de nouveaux services aux entreprises, moderniser le tri et le recyclage, et mobiliser les citoyens. Cette fusion crée un pôle d'expertise, de conseil et d'innovation unique en France pour accélérer le développement de l'économie circulaire.

CITEO organise, pilote et développe le recyclage des emballages et des papiers mis sur le marché en France dans le cadre de la responsabilité élargie du producteur.

L'ADEME



L'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) est un organisme public à caractère industriel et commercial.

Une de ses missions essentielles est de contribuer à la réduction des pollutions et des nuisances dues aux déchets et de favoriser les économies de matières premières et d'énergie.

Concrètement, cet organisme conseille et soutient financièrement les collectivités dans l'acquisition d'équipements et la mise en place de la communication destinée à promouvoir la collecte sélective.

LE CONSEIL RÉGIONAL DES HAUTS DE FRANCE et LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'OISE



LES CHAMBRES CONSULAIRES DE L'OISE

- Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Oise

AUTRES ECO-ORGANISMES :

- EcoDDS : filière des Déchets Diffus Spécifiques ménagers (DDS), déchets chimiques
- Éco-maison (anciennement Eco-Mobilier) : filière mobilier, meubles usagés
- Ecologic : filière D3E - Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
- ECOSYSTEM : né de la fusion d'ECO-SYSTEMES et de RECYLUM (filiale lampes)
- Re_fashion (anciennement Eco TLC) : filière textiles usagés, chaussures, ...
- SCRELEC : filière piles et cartouches professionnelles
- Corepile : Eco-organisme qui assure la collecte et le recyclage des piles et accumulateurs portables

PARTIE II LES INDICATEURS TECHNIQUES

Tonnages collectés et indicateurs techniques par commune

Le tonnage des déchets ménagers et assimilés (DMA) produits **en 2010 correspond à l'indice 100** (= l'indice de réduction des déchets par rapport à 2010).

L'année 2010 sera donc la référence pour calculer l'évolution et le respect de la réglementation en vigueur.

La loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) du 17 août 2015 propose un renforcement des objectifs du programme national de prévention : le taux de réduction des DMA par habitant entre 2010 et 2020 passe de 7 % à 10 %.

Pour rappel, les DMA (Déchets Ménagers et Assimilés) regroupent : les ordures ménagères résiduelles, les déchets ménagers collectés séparément (collectes sélectives multimatériaux, biodéchets des ménages et des collectivités), les déchets des activités économiques collectés par le service public, les encombrants des ménages et les déchets collectés en déchèterie.

LES COLLECTES SÉLECTIVES

LE MONOFLUX ou COLLECTE SELECTIVE (hors verre)

Le tri est collecté une fois par semaine et vidé par les équipages au Centre de tri situé à Villers Saint Paul.

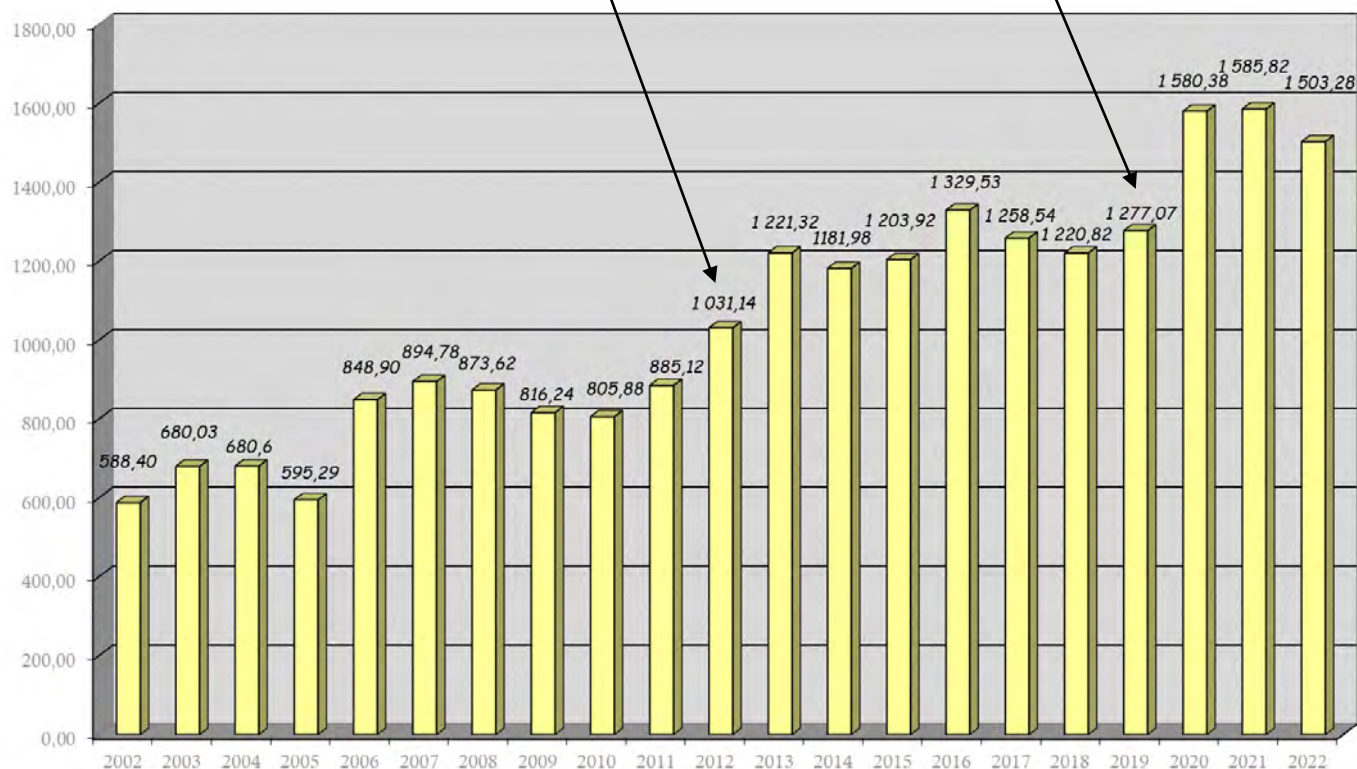
Au Centre de Tri, ces déchets collectés subissent un nouveau tri optique, mécanique puis manuel sur une chaîne de tri. Les agents vont ensuite séparer de façon manuelle les différentes matières. Ces emballages et ces journaux/magazines, une fois triés par matière (20 au total), seront mis en balles pour être transportés jusqu'aux usines de valorisation et de recyclage par transport ferroviaire principalement.

ÉVOLUTION DES TONNAGES JOURNAUX MAGAZINES ET EMBALLAGES 2002– 2022

En ce qui concerne la collecte sélective comprenant uniquement les emballages et les journaux magazines, la moyenne collectée est de 62,20 kg/an/habitant (65,89 kg/an/habitant en 2021) sur la communauté de communes pour 68,01 kg/an/habitant sur le territoire du SMDO (chiffres 2022).

Mise en place de la collecte du tri en monoflux : septembre 2012

Mise en place de la collecte avec des bennes mono-compartmentées : décembre 2019.

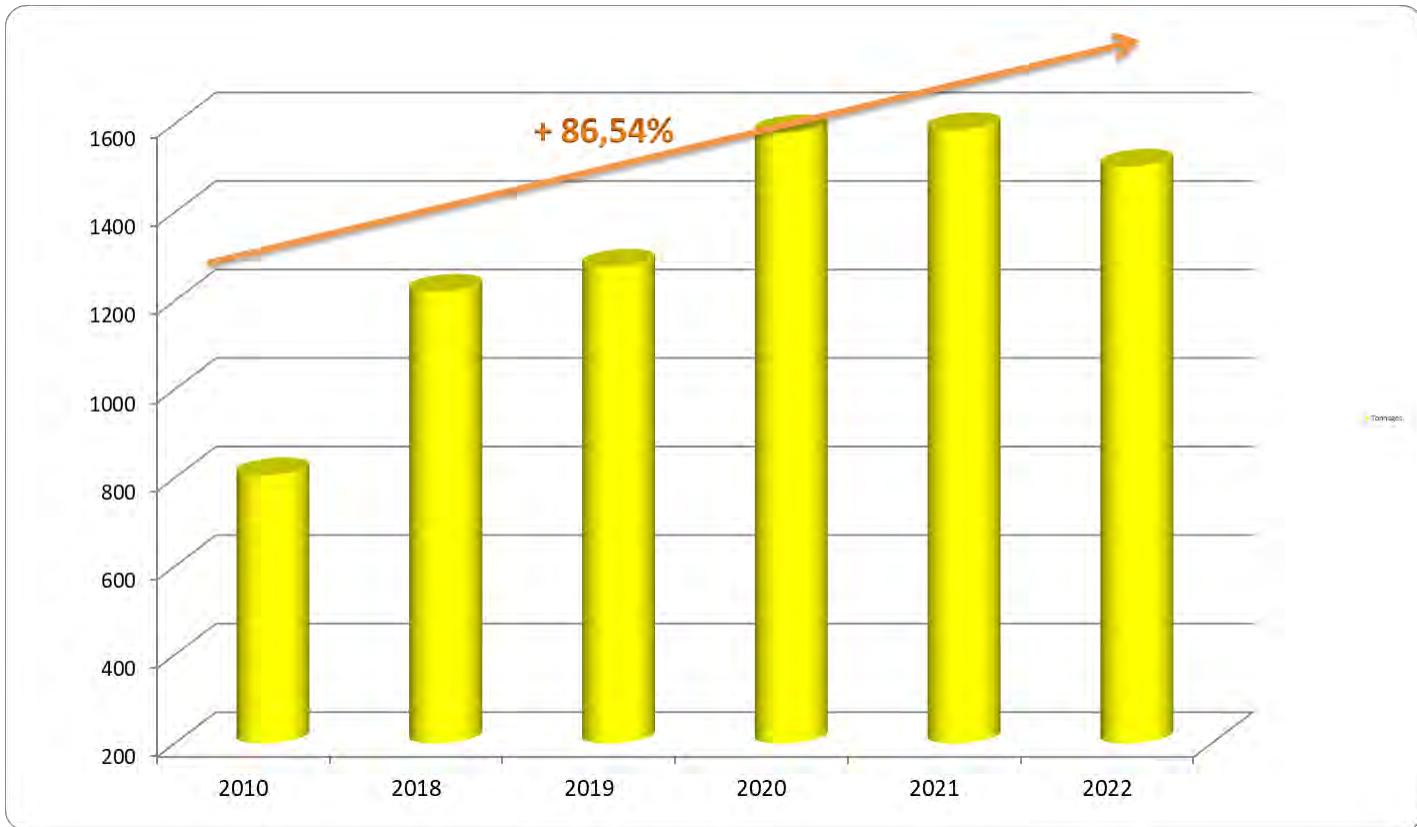


En 2022, les tonnages sélectifs (1 503,28 tonnes) ont diminué de -82,54 tonnes soit 5,20 % de moins qu'en 2021 (1 585,82 tonnes).

TONNAGES et EVOLUTIONS

					Evolution		
	2010	2020	2021	2022	N-1 en tonnes	N-1 en %	2010 en %
Janvier	67,92	150,10	127,70	123,26	-4,44	-3,48	81,48
Février	57,68	113,70	122,28	112,82	-9,46	-7,74	95,60
Mars	73,42	123,96	131,48	142,66	11,18	8,50	94,31
Avril	74,28	134,80	146,82	126,46	-20,36	-13,87	70,25
Mai	71,00	114,76	117,54	120,84	3,30	2,81	70,20
Juin	72,16	128,26	139,36	142,10	2,74	1,97	96,92
Juillet	71,22	139,28	140,70	119,68	-21,02	-14,94	68,04
Août	59,16	109,74	114,68	114,02	-0,66	-0,58	92,73
Septembre	70,22	132,44	144,40	130,72	-13,68	-9,47	86,16
Octobre	72,58	144,98	128,34	112,94	-15,40	-12,00	55,61
Novembre	67,48	124,00	120,68	120,90	0,22	0,18	79,16
Décembre	48,76	164,36	151,84	136,88	-14,96	-9,85	180,72
TOTAL	805,88	1580,38	1585,82	1503,28	-82,54	-5,20	+86,54

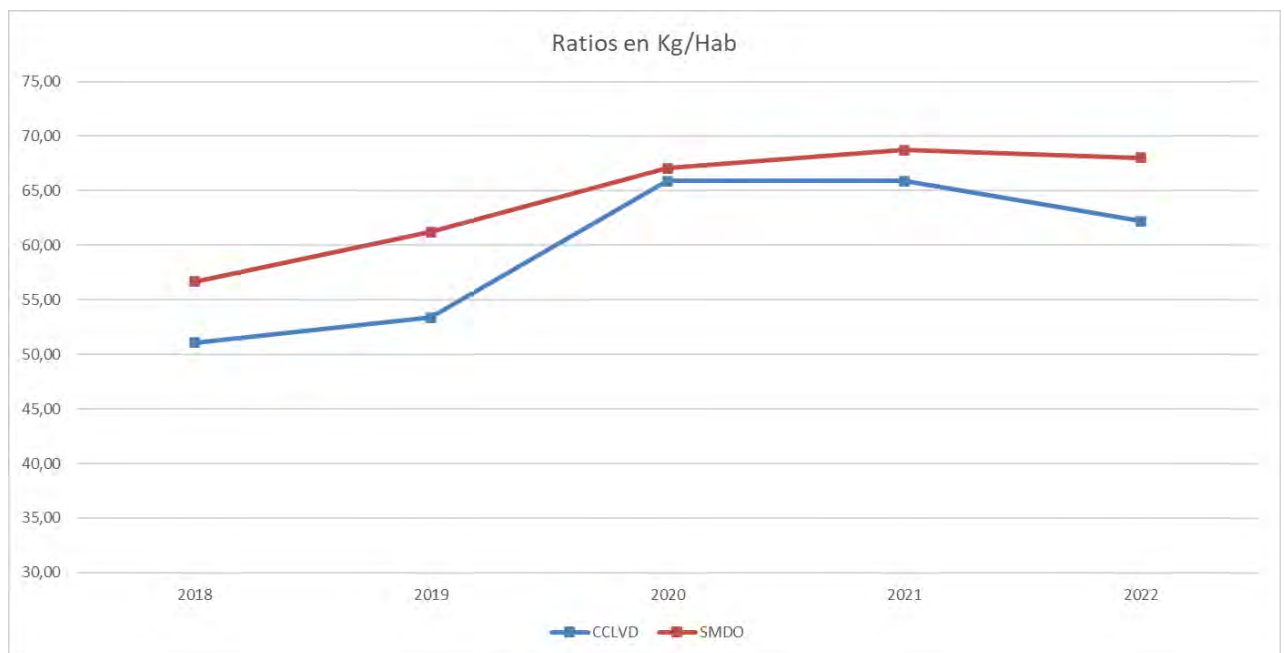
Par rapport à 2010, le tonnage global d'emballages et de journaux magazines a augmenté de 86,54 %.



Evolution des ratios (en Kg/hab) à l'échelle du SMDO et de la CCLVD depuis 5 ans :

En Kg/hab	2018	2019	2020	2021	2022
CCLVD	51,09	53,36	65,90	65,89	62,20
SMDO	56,65	61,23	67,04	68,72	68,01

En France, le ratio est de 50 kg/hab/an et de 62 kg/hab/an au niveau Régional (source ADEME – 2019)

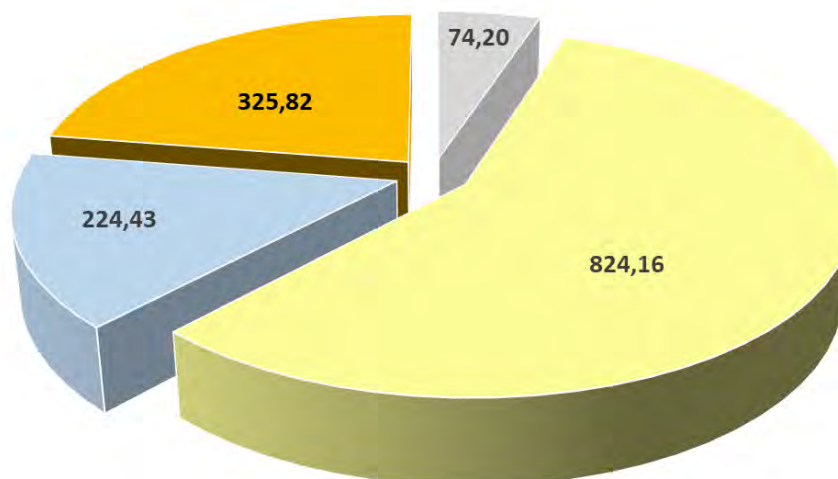


TONNAGES RECYCLES

Sur les **1 503,28 tonnes** de tri sélectif collectés, 1 448,60 tonnes ont été recyclés dont 325,82 tonnes de refus. Les 54,680 tonnes de différences sont dû principalement au stock (triés donc en balles au 31/12 ou à trier donc la CS dans le hall de réception) et pour une petite partie la freinte (la matière pesée en entrée qu'on ne retrouve pas à la sortie par exemple la poussière ou les fonds de liquide dans les contenants qui coulent lors du process ou lors de la mise en balle).

Matériaux	Tonnages	
Acier	60,78	74,20
Petits alus	1,82	
Aluminium	11,60	
Carton 1.04	357,45	824,16
Carton 1.05	56,94	
Gros de Magasin 1.02	165,27	
Journaux, magazines 1.11	196,06	
Papier Bureau 2.06	20,68	
Emballages Liquides Alimentaires 5.03	27,76	
PET clair	92,91	224,43
PET foncé	7,13	
PET Barquette	9,64	
PET Opaque	2,26	
PEHD	33,93	
PP	26,09	
PS (polystyrène)	4,25	
Film PE	48,22	
Refus	325,82	325,82
Total	1 448,60	

Tonnages recyclés

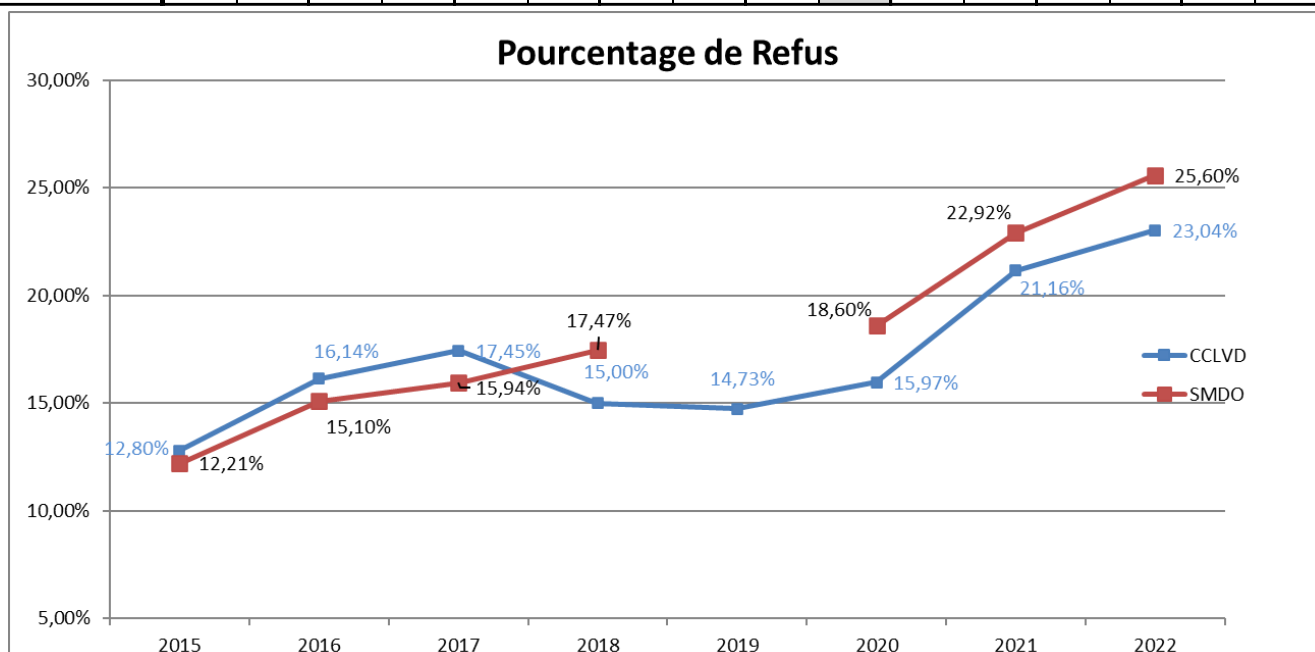


■ Métaux ■ Papiers / Cartons ■ Plastiques ■ Refus

QUALITÉ DU TRI

CARACTERISATIONS réalisées par le SMDO : Refus de tri

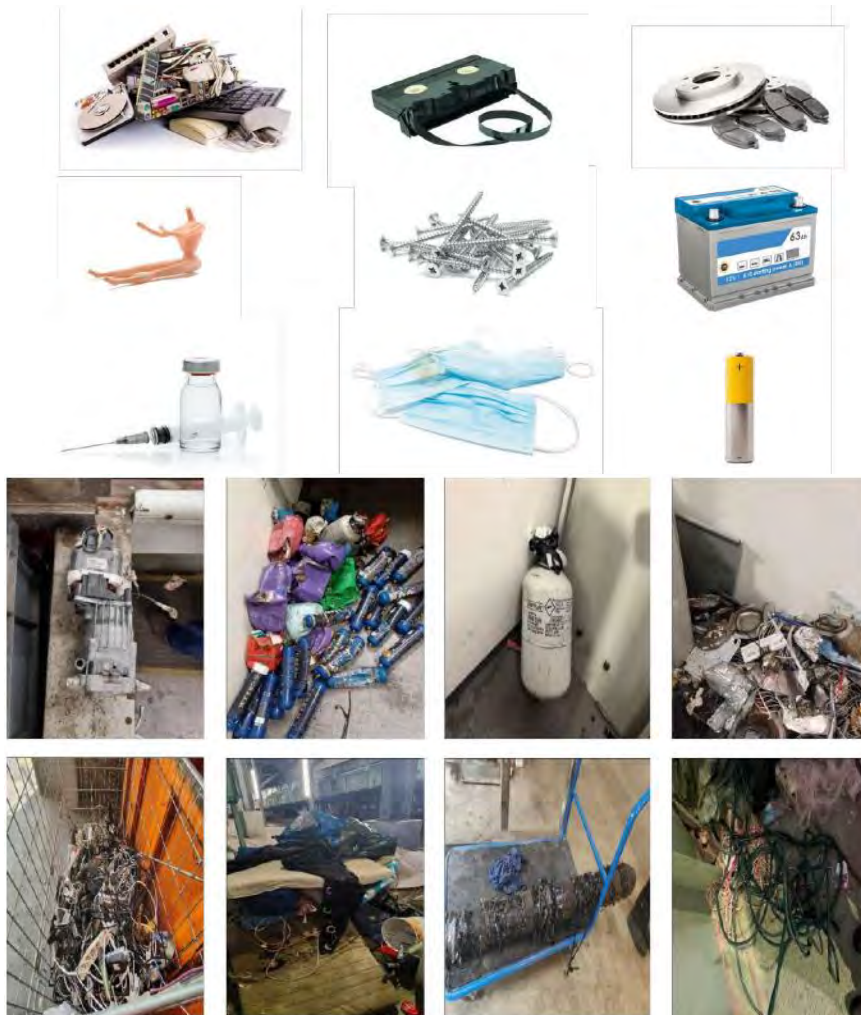
	2015		2016		2017		2018		2019		2020		2021		2022			
	CCLVD	SMVO	CCLVD	SMVO	CCLVD	SMDO	CCLVD	SMDO	CCLVD	SMDO	CCLVD	SMDO	CCLVD	SMDO	CCLVD %	CCLVD Poids sur 420kg	SMDO	
Refus	12,80%	12,21%	16,14%	15,10%	17,45%	15,94%	15,00%	17,47%	14,73%		15,97%	18,60%	21,16%	22,92%	23,04%	96,78 kg	25,60%	
<i>Elément fin non triable Petits cartons, papiers, plastiques < 60mm</i>	2,20%	2,11%	2,46%	2,46%	2,50%	2,64%	2,31%	3,21%	3,55%		3,99%	4,24%	5,61%	6,02%	4,99%	20,97 kg	6,27%	
Indésirable vrai	Plastique divers	2,36%	1,56%	2,86%	2,66%	1,73%	1,85%	1,83%	1,89%	1,67%		1,93%	2,20%	2,28%	2,49%	1,95%	8,18 kg	2,01%
	DEEE								0,12%			0,06%	0,23%	0,34%	0,24%	0,39%	1,65 kg	0,36%
	Verre	0,34%	0,34%	0,92%	0,48%		0,24%		0,29%	0,28%		0,67%	0,58%	0,65%	0,77%	0,52%	2,19 kg	0,79%
	Non Vides									0,12%		0,86%	0,56%	0,35%	0,71%	0,64%	2,7 kg	0,78%
	Textile					7,44%		7,51%		0,89%		0,38%	0,70%	0,90%	0,98%	2,20%	9,22 kg	0,95%
	Ordures Ménagères			0,24%	0,17%		0,40%		0,52%	3,39%		1,97%	2,71%	4,29%	4,20%	9,74%	40,91 kg	7,27%
	Autres Indésirable	5,67%	6,79%	7,85%	7,02%		7,27%		8,71%	2,46%		1,91%	2,40%	2,14%	1,71%	0,37%	1,57 kg	1,15%
Recyclable imbriqué	2,22%	1,41%	1,82%	2,30%	5,79%	3,54%	3,36%	2,85%	2,25%		4,20%	4,98%	4,59%	5,81%	2,24%	9,39 kg	6,02%	



Pour 2019, le SMDO n'est pas en mesure de nous fournir les données avec l'arrivée de toutes les collectes (Est + Ouest).

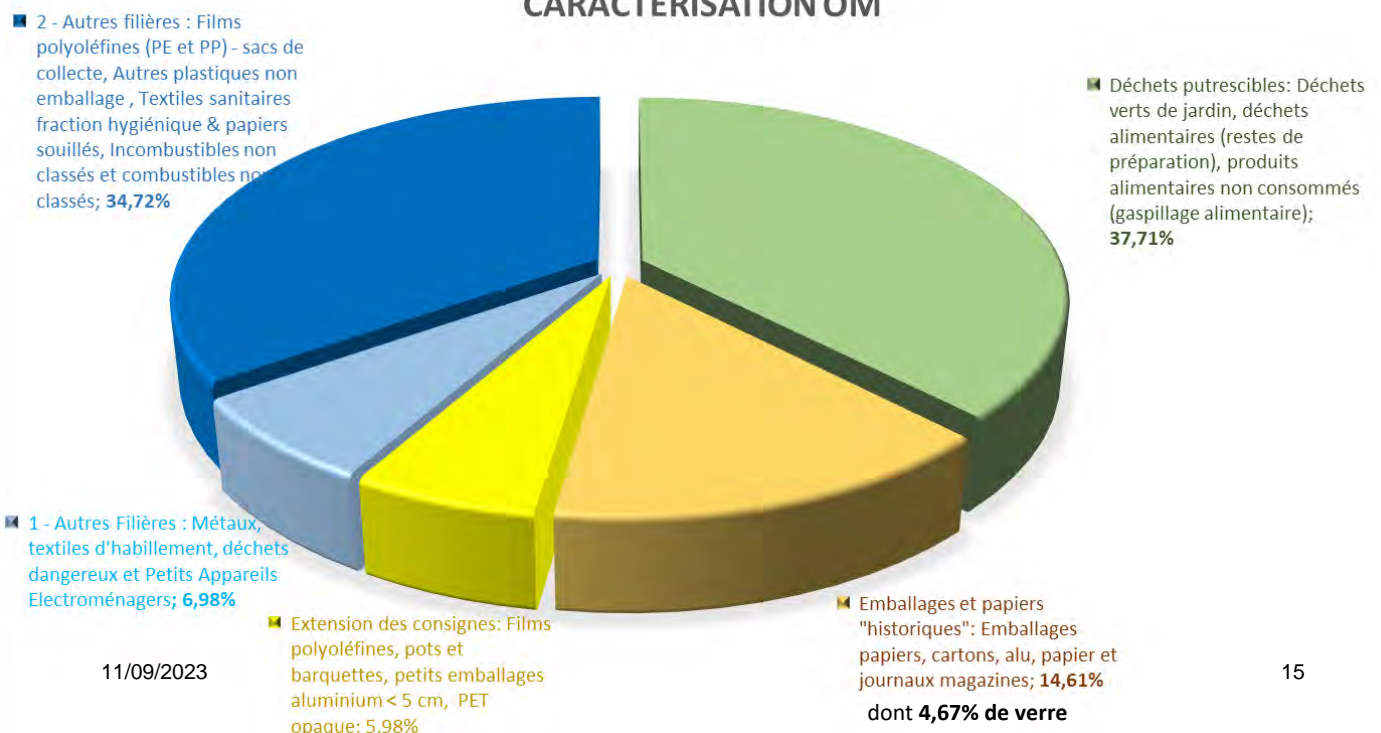
Les refus de tri sont en constante augmentation ces dernières années. D'une manière générale cette dégradation du tri touche l'ensemble des collectivités avec une augmentation des imbriqués, des OM et des éléments fins non triables.

Aujourd'hui tous les emballages et tous les papiers se trient.
 Néanmoins, des erreurs de tri se retrouvent sur la chaîne de tri allant du petit aux gros indésirables.
 Ci-dessous quelques exemples (source SMDO).



Afin d'étudier la composition des OM, le SMDO a réalisé 2 caractérisations. Les résultats ont montré la présence de déchets qui pourraient être triés.

CARACTÉRISATION OM



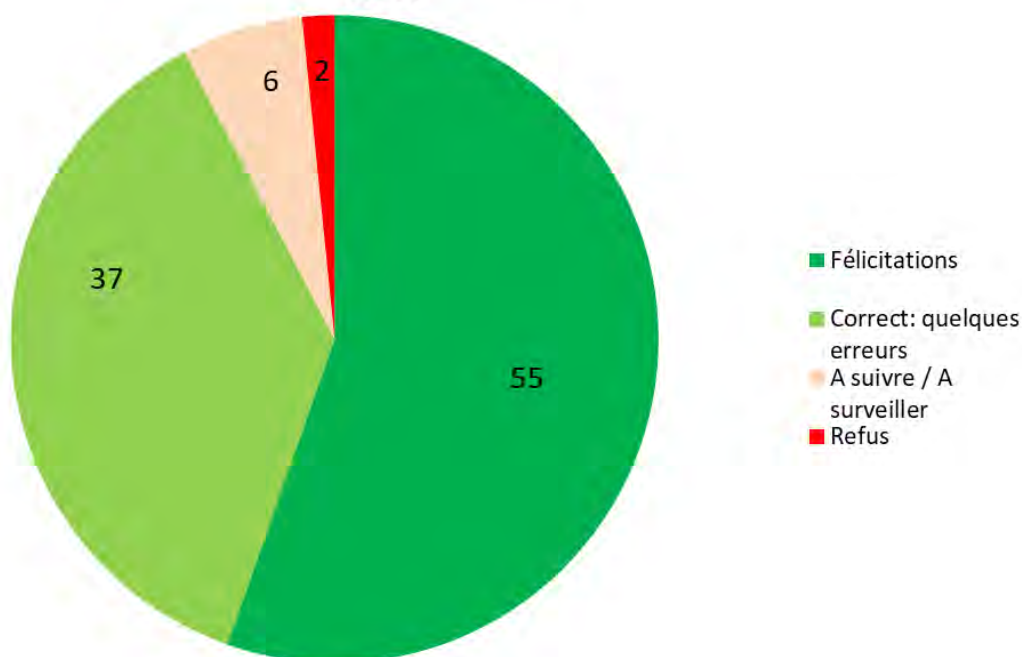
Contrôles de la qualité du tri réalisés par les ambassadeurs de la CCLVD

CARACTERISATIONS 2022

	Nombre de contrôles	Félicitations		Correct: quelques erreurs/ PV / PT *		A suivre / A surveiller		Refus	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Bailleval	34	11	32,35	17	50,00	5	14,71	1	2,94
Cauffry	341	193	56,60	125	36,66	22	6,45	1	0,29
Labruyère	0								
Laigneville	341	198	58,06	113	33,14	19	5,57	11	3,23
Liancourt	215	104	48,37	99	46,05	11	5,12	1	0,47
Mogneville	199	120	60,30	66	33,17	11	5,53	2	1,01
Monchy St Eloi	101	55	54,46	38	37,62	4	3,96	4	3,96
Rantigny	91	58	63,74	24	26,37	8	8,79	1	1,10
Rosoy	0								
Verderonne	45	18	40,00	23	51,11	3	6,67	1	2,22
TOTAL 2022	1367	757	55,38	505	36,94	83	6,07	22	1,61
TOTAL 2021	3623	1825	50,37	1474	40,68	166	4,58	158	4,36

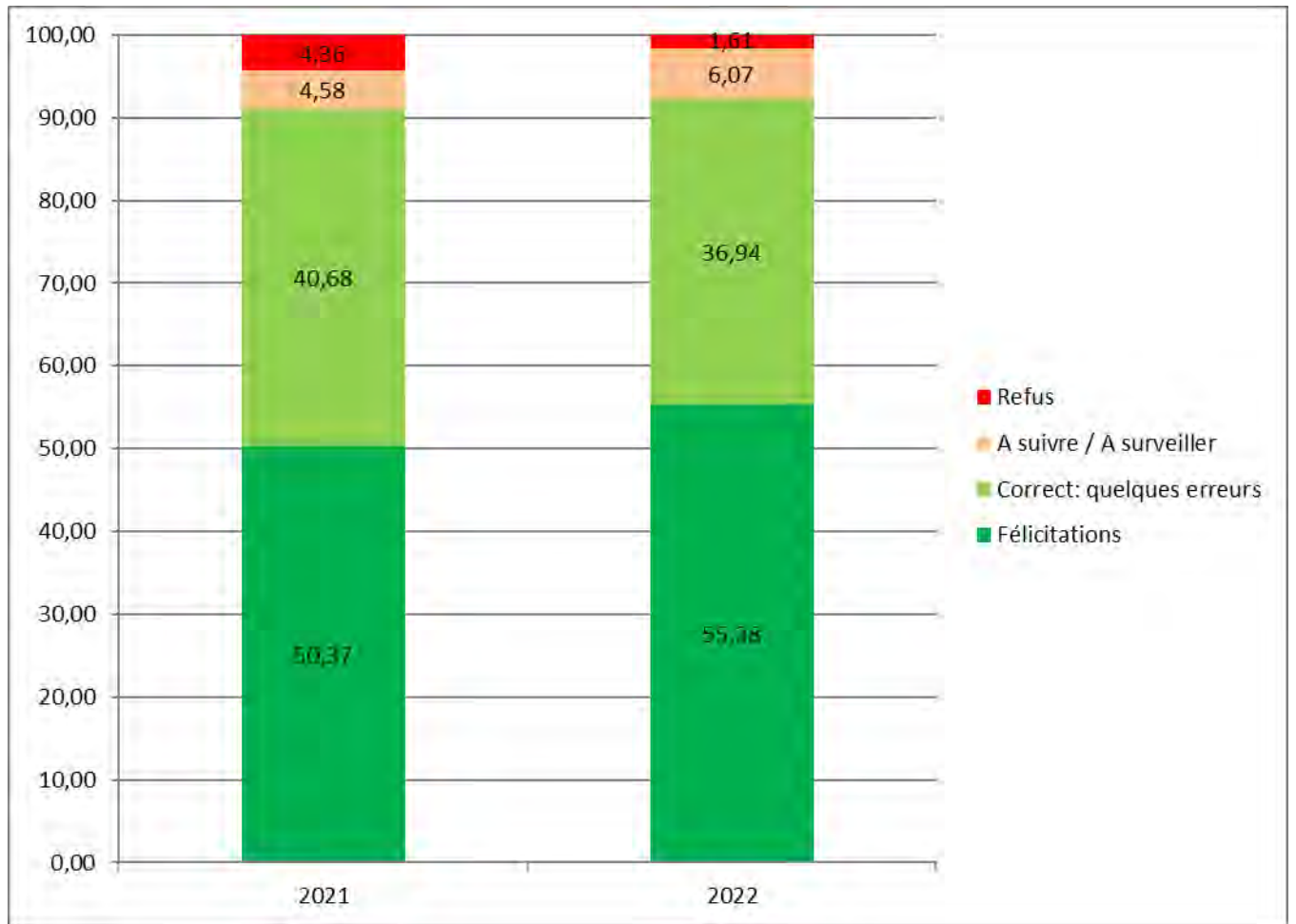
* « Correct PV ou TP » : bacs dans lesquels il n'y avait pas d'erreur mais qui étaient soit Presque Vide, soit Trop Plein pour aller au fond.

Contrôles de la qualité du tri en %



Pour rappel, les « refus » n'ont pas été collectés dans le tri.

EVOLUTION 2021 / 2022



Les ambassadrices ont contrôlé 1 367 conteneurs jaunes en 2022 contre 3 623 en 2021.
Nous constatons une baisse du taux de refus des bacs **de l'ordre de 2,75%**.

Dans ces contrôles de bacs, les ambassadrices retrouvent principalement :

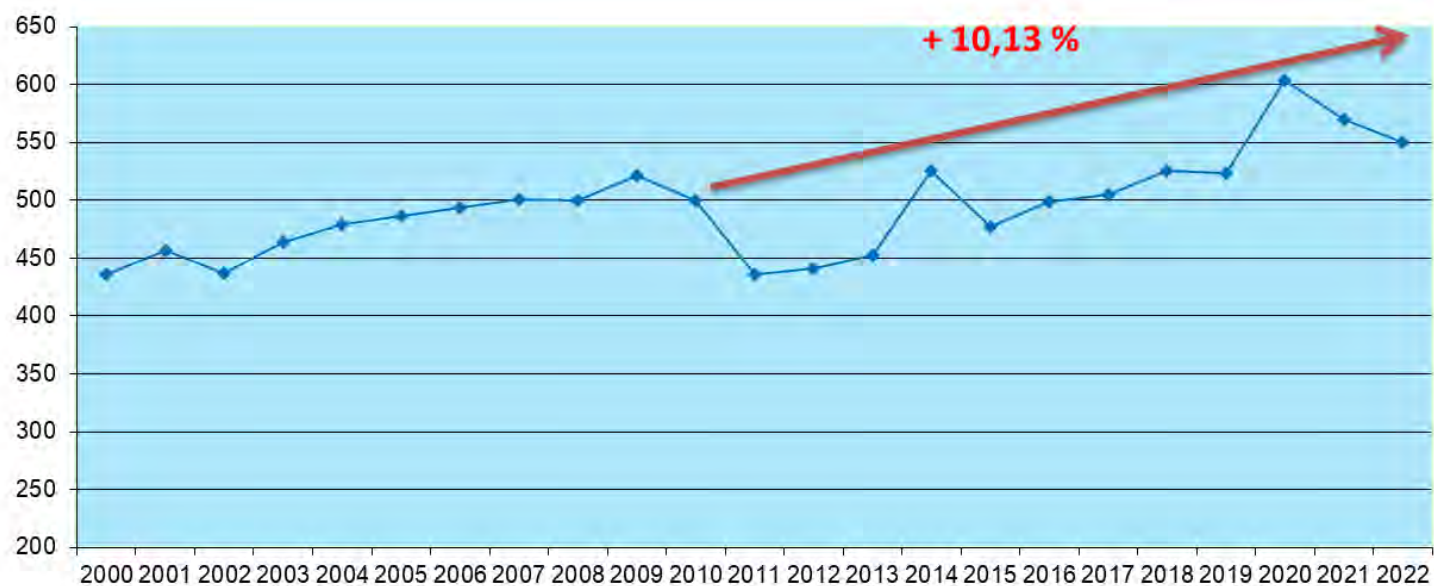
↳ du sopalin, des emballages imbriqués mais aussi, des objets divers en plastique (bâches, jouets, ...), des OM, des masques, du textile, du verre, des végétaux , ...

Il est également constaté du tri en sac.

LE VERRE

ÉVOLUTION DES TONNAGES DE 2009– 2022

2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
521,32	499,92	436,11	441,57	452,24	525,30	477,23	498,70	505,20	525,52	523,69	604,29	569,47	550,56

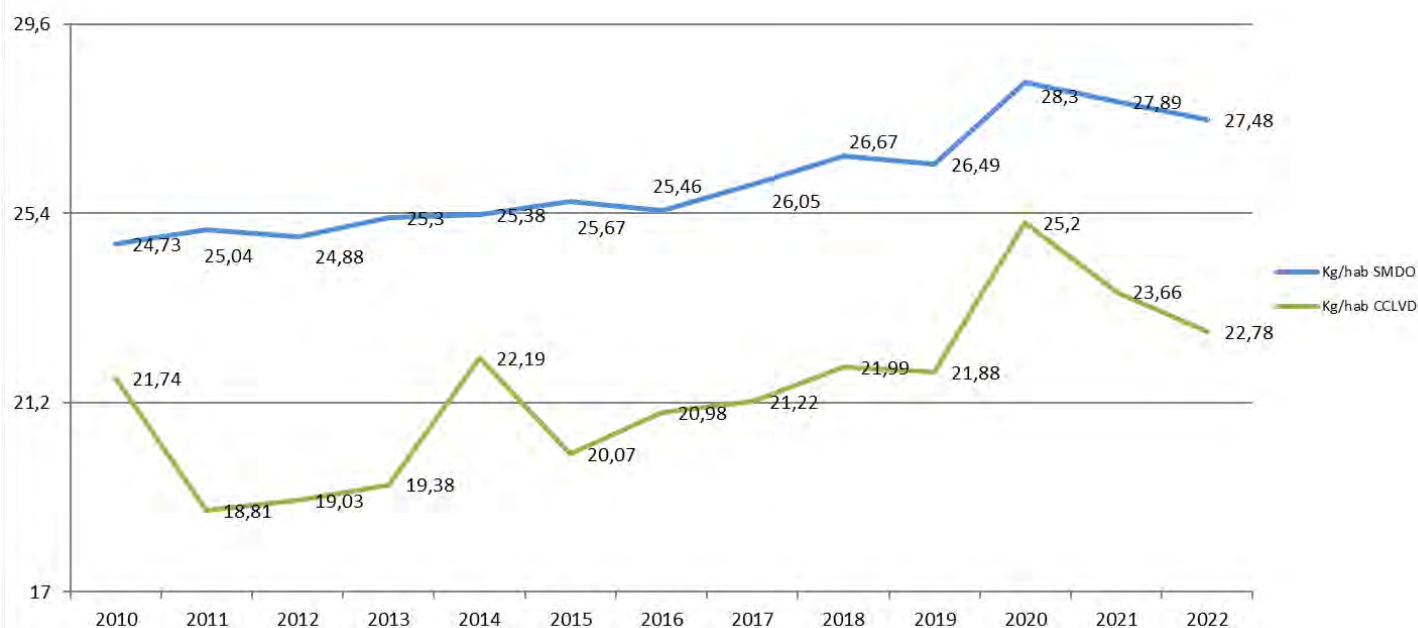


En 2022, nous constatons une baisse des tonnages verre de 18,91 tonnes soit -3,32 % contrairement à l'échelle du SMDO où l'évolution des tonnages est de +1,52%.
Par rapport à 2010, année de référence, le tonnage global verre a augmenté de 10,13 %.

Avec 22,78 kg/hab., le ratio du verre collecté reste très faible en comparaison des ratios suivants :

- 27,48 kg/an/habitant pour le Syndicat Mixte du Département de l'Oise (Chiffres 2022), ratios également en baisse en comparaison à 2021.
- 33,3 kg/an/habitant pour la France (Source CITEO données 2020)

En 2021, le taux de recyclage des emballages en verre est de 88% (source CITEO).



SITUATION DES COLONNES D'APPORT VOLONTAIRE

BAILLEVAL

N°	SITUATION	Enterrées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2021	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2022	EVOLUTION	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Salle polyvalente		1	6,059	2,458	↘	40,306 (53,566 en 2021)	26,60 (35,40 en 2021) ↘
2	Rue du cimetière		2	33,796	25,326	↘		
3	Les Etalons	1		2,063	1,374	↘		
4	Chemin des Etangs		1	11,648	11,148	↘		

CAUFFRY

N°	SITUATION	Enterrée	Aérienne	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2021	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2022	EVOLUTION	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Rue J. Rival	1		14,557	19,071	↗	140,902 (164,564 en 2021) -14,38%	53,25 (63,17 en 2021) ↘
2	Rue du Clos St Germain	1		9,452	9,061	↘		
3	Allée des Fougères	1		4,379	3,721	↘		
4	Route de Mouy		1	11,540	6,339	↘		
5	Impasse route de Mouy / 2		1	5,412	5,335	↘		
6	Grande Rue	1		8,253	7,978	↘		
7	Rue des Cytises	1		10,031	11,160	↗		
8	Intermarché		2	52,545	47,019	↘		
9	Centre Leclerc		2	49,395	31,218	↘		

LABRUYERE

N°	SITUATION	Enterrées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2021	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2022	EVOLUTION	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	La Demi-Lune	1		4,524	5,000	↗	13,790 (12,855 en 2021)	19,18 (18,13 en 2021)
2	Impasse du Marais		1	8,331	8,790	↗		

LAIGNEVILLE

N°	SITUATION	Enterrées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2021	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2022	EVOLUTION	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Place de la gare		1	26,223	28,020	↗	97,761 (92,330 en 2021)	20,48 (19,38 en 2021)
2	Rue de la République	1		6,216	6,239	↗		
3	Rue des Robiniers	1		8,088	7,658	↘		
4	HLM Sailleville	1		2,766	3,264	↗		
5	Rue Gauguin	1		9,519	9,605	↗		
6	Rue du Vieux Fort	1		7,329	9,307	↗		
7	Rue des Jardins/ rue G. Sand		1	4,957	4,764	↘		
8	Salle Raymond Devos		1	1,137	0,903	↘		
9	Déchetterie		1	11,383	16,074	↗		
10	Leader Price		1	14,712	11,927	↘		
							5,88%	↗

LIANCOURT

N°	SITUATION	Enterrées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2021	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2022	EVOLUTION	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Rue du 8 Mai	1		4,280	3,995	↘	99,022 (97,902 en 2021)	14,00 (13,96 en 2021)
2	HLM du 11 Novembre	1		7,019	7,706	↗		
3	Place Charton	1		7,070	7,524	↗		
4	Gendarmerie		1	1,123	0,843	↘		
6	Rue de l'Abattoir	1		8,670	8,523	↘		
7	Leclerc, av. du Général de Gaulle		2	44,509	43,713	↘		
8	HLM Les Aulnaies et Le Parterre Anglais	1		3,009	4,115	↗		
9	Parking de la poste	1		9,021	8,984	↘		
10	Rue de Rieux		1	7,450	8,774	↗		
11	Services Techniques		1	1,270	4,845	↗		

MOGNEVILLE

N°	SITUATION	Enterrées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2021	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2022	EVOLUTION	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Place Jean Jaurès (Salle des Fêtes)	1		15,915	19,011	↗	19,471 (16,314 en 2021)	12,89 (10,66 2021)
2	Chedeville		1	0,399	0,460	↗		
							19,35%	↗

MONCHY SAINT ELOI

N°	SITUATION	Enterrées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2021	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2022	EVOLUTION	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Rue Louis Vauthier	1		8,961	8,870	↘	43,049 (43,628 en 2021)	19,39 (19,51 en 2021)
2	Place de la République	1		6,846	5,248	↘		
3	Rue Menuel/ Champs des Moutons	1		17,581	17,797	↗		
4	Rue Raymond Mailliet	1		10,240	10,743	↗		
5	Maison de retraite « La Grande Prairie »		1		0,391	↗	-1,33%	↘
6	A.FT		1					

RANTIGNY

N°	SITUATION	Enterrées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2021	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2022	EVOLUTION	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Rue d'Uny	1		6,960	7,584	↗	59,230 (55,415 en 2021)	23,10 (21,74 en 2021)
2	Avenue Pierre Curie	1		10,361	10,619	↗		
3	Impasse route de Mouy / 2		1	5,412	5,335	↘		
4	Gare/ HLM Relais de la Poste	1		6,658	9,085	↗		
5	Place de la République		1	26,024	26,607	↗	6,88%	↗

ROSOY

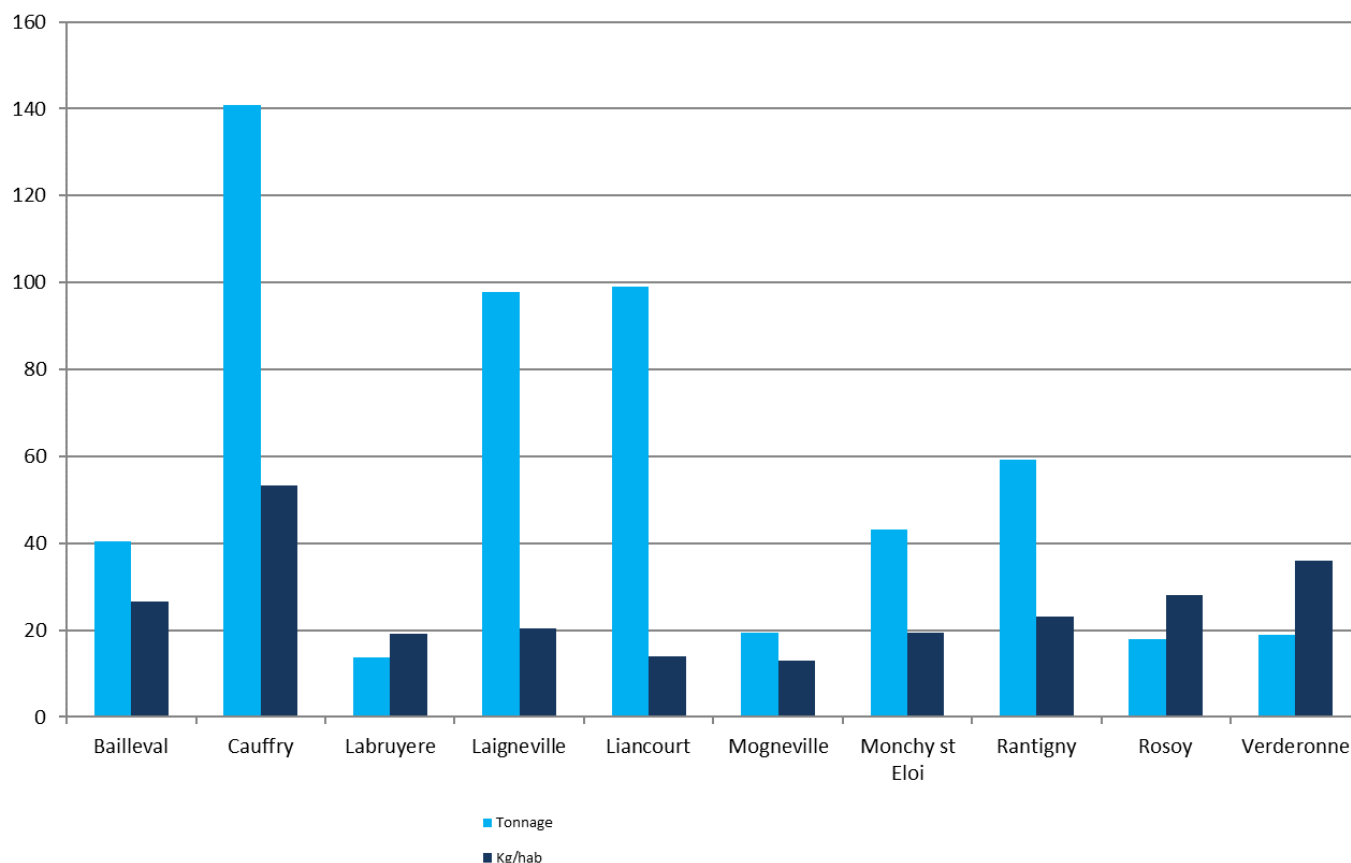
N°	SITUATION	Enterrées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2021	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2022	EVOLUTION	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Rue du Grand Champ		1	15,428	18,011	↗	18,011 (15,428 en 2021)	27,97 (23,88 en 2021)
							16,74%	↗

VERDERONNE

N°	SITUATION	Enterrées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2021	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2022	EVOLUTION	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Rue du Plantin		1	17,465	19,013	↗	19,013 (17,465 en 2021)	35,88 (30,86 en 2021)
							8,86%	↗

TONNAGES PAR COMMUNE 2022

	BAILLEVAL	CAUFFRY	LABRUYERE	LAIGNEVILLE	LIANCOURT	MOGNEVILLE	MONCHY ST ELOI	RANTIGNY	ROSOY	VERDERONNE
TONNES	40,306	140,902	13,790	97,761	99,022	19,471	43,049	59,230	18,011	19,013
KG/HAB	26,60	53,25	19,18	20,48	14,00	12,89	19,39	23,10	27,97	35,88



Comme pour les années précédentes, le tonnage le plus élevé sur la commune de Cauffry se justifie par la présence de deux supermarchés.

Une borne située sur la commune de Cauffry mais en limite de la commune de Rantigny, a eu ses tonnages partagés en deux, la moitié comptabilisée sur chacune des communes. **Il s'agit de** la borne située route de Mouy.

Aujourd'hui, il manque toujours sur l'ensemble du territoire une dizaine d'emplacements pour de futures bornes dont environ 7 sur Liancourt.

Le transport à destination du centre de traitement SAMIN de Rozet Saint Albin (02), est réalisé par le prestataire MINERIS située à Villeparisis (77) à destination du centre de traitement SAMIN à Rozet Saint Albin.

930 conteneurs ont été vidés pour 30 passages.

LES DÉCHETS VERTS

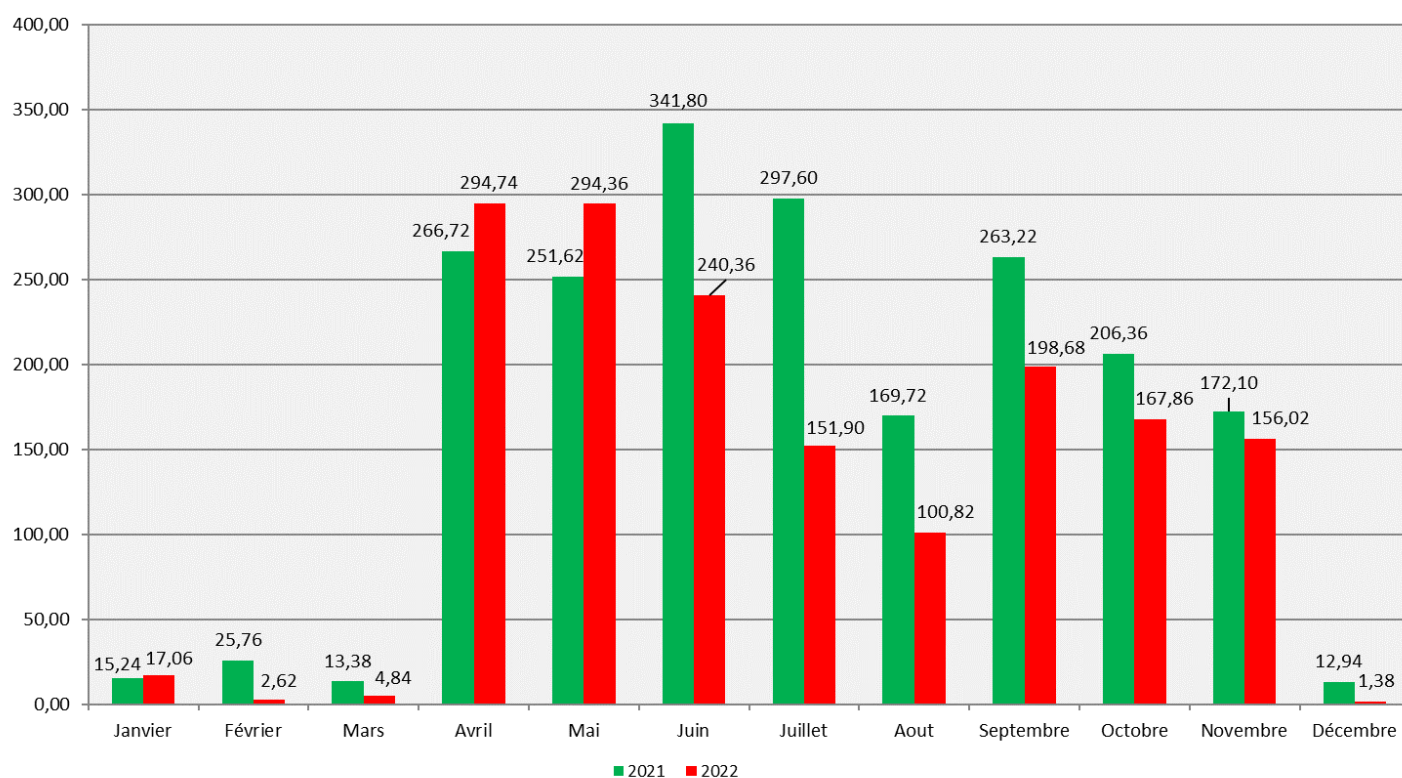
*La collecte des déchets verts a débuté le 04 avril pour s'achever le 25 novembre 2022
La collecte a été interrompue du 01 au 19 août 2022*

TONNAGES 2022

Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
17,06	2,62	4,84	294,74	294,36	240,36	151,90	100,82	198,68	167,86	156,02	1,38

Les tonnages incluent :

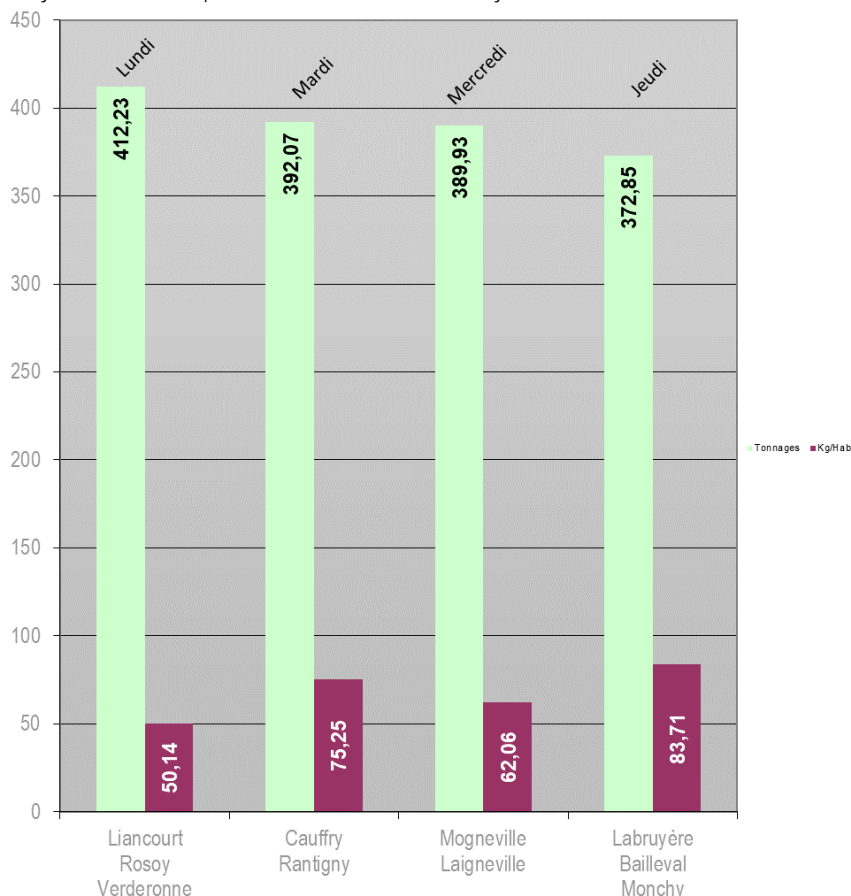
- la collecte des sapins de Noël qui s'est déroulée du 10 au 14 janvier 2022 : 2022 : 11,460 tonnes (2021 : 9,280 tonnes).
- la collecte en porte à porte (sapins de Noël inclus): 2022 : 1 630,64 tonnes (2021 : 2 036,46 tonnes)
- la tonte des espaces verts des sites de la Communauté de communes du Liancourtois : 2022 : 63,58 tonnes (2021 : 138,66 tonnes)



COLLECTE PAR SECTEUR (EN TONNES)

		JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC	TOTAL
Lundi	Liancourt Rosoy Verderonne	11,46			73,36	83,80	49,68	39,50	27,28	49,08	57,52	29,14		409,36
Mardi	Bailleval Labruyère Monchy St Eloi				69,66	82,58	51,60	67,68	28,38	46,00	32,14	41,16		389,20
Mercredi	Cauffry Rantigny				73,84	62,24	68,26	36,84	28,94	43,22	32,90	40,82		387,06
Jeudi	Laigneville Mogneville				69,22	56,56	64,10	34,44	14,64	57,02	34,10	39,90		369,98
Tonnage total collecté		11,46			286,08	285,18	233,64	148,46	99,24	195,32	156,66	151,02		1567,06
Dépôt par le service Technique Polyvalent		5,60	2,62	4,84	8,66	9,18	6,72	3,44	1,58	3,36	11,20	5,00	1,38	63,58
Tonnage total		17,06	2,62	4,84	294,74	294,36	140,36	151,90	100,82	198,68	167,86	156,02	1,38	1630,64
Tonnages de végétaux municipaux		43,78	8,38	16,02	28,24	34,90	6,64	10,02		6,96	5,74	52,10	16,74	231,52

Pour le mois de janvier, les sapins ont été collectés les jours de collecte des OM/tri du lundi au vendredi.

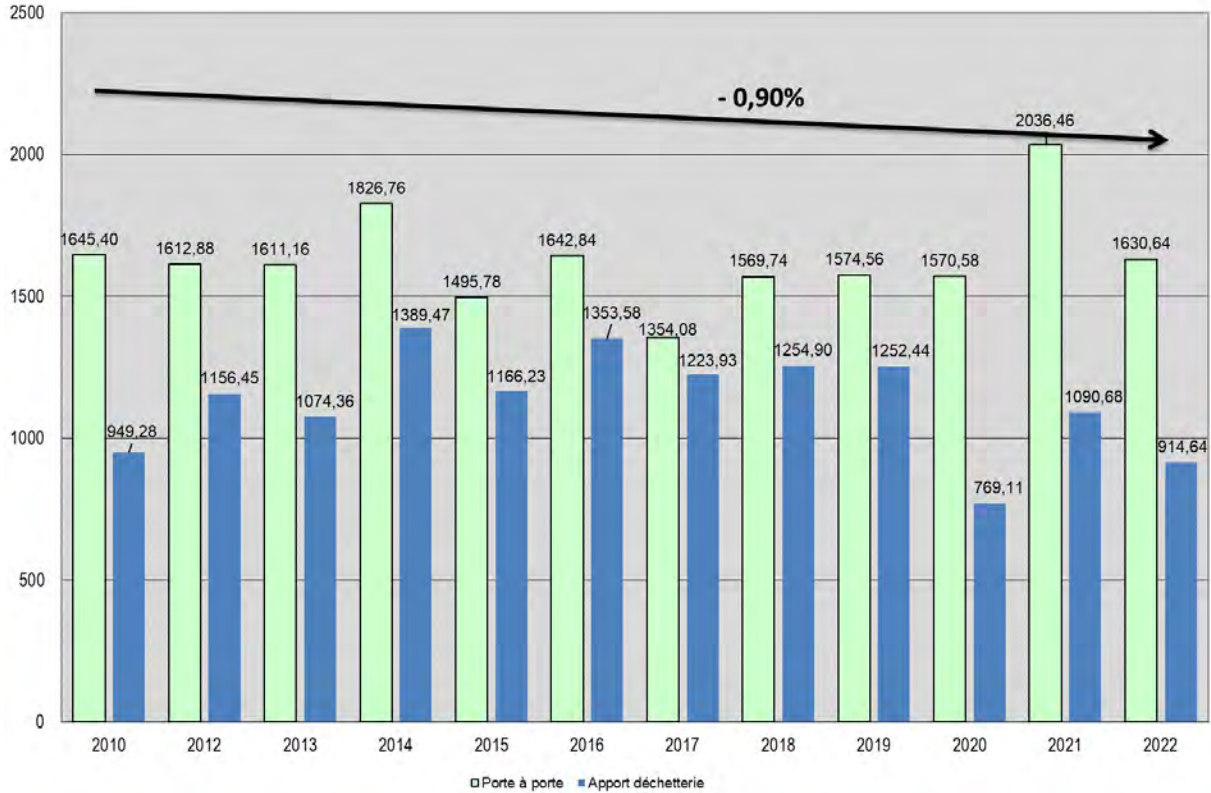


Aux 1 630,64 tonnes de végétaux collectés, il faut ajouter 231,54 tonnes de végétaux municipaux (2021 : 331,68 tonnes) déposées directement à la plate-forme de compostage par leurs services techniques soit un tonnage total de déchets verts de 1 862,18 tonnes.

Les déchets verts, sont traités par le prestataire NATURECO situé à Nogent Sur Oise et feront l'objet d'une valorisation organique sous forme de compostage.

ÉVOLUTION DES TONNAGES 2010 – 2022

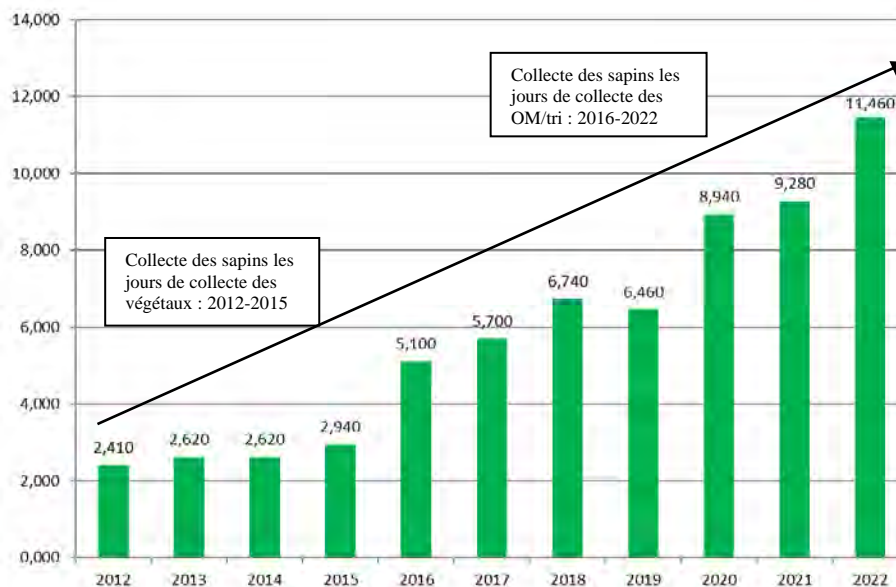
	2010	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Apport déchetterie	949,28	1156,45	1074,36	1389,47	1166,23	1353,58	1223,93	1254,90	1252,44	769,11	1090,68	914,64
TOTAL PàP et déchetterie	2594,68	2769,33	2685,52	3216,23	2757,61	2711,74	2793,67	2824,64	2827,00	2339,69	3127,14	2545,28
Part de la déchetterie	36,59	41,76	40,01	43,20	42,29	49,92	43,81	44,43	44,30	32,87	34,88	35,93
Part porte à porte	63,41	58,24	59,99	56,80	57,71	50,08	56,19	55,57	55,70	67,13	65,12	64,07



Les tonnages des déchets verts collectés en porte à porte ont beaucoup baissé en 2022 : -405,82 tonnes (-19,93%) entre 2021 et 2022, passant d'un ratio de 84,62 kg/an/habitant à 67,47 kg/an/habitant.
Concernant la déchetterie de Laigneville les tonnages ont également diminué de 581,86 tonnes soit -18,61%.

COLLECTE DES SAPINS

La collecte des sapins s'effectue le jour de collectes OM / TRI.



OPÉRATION COMPOSTEURS À PRIX RÉDUIT

En 2012 a été lancée l'opération « Composteurs à prix réduit » en partenariat avec l'ADEME et le Conseil Général de l'Oise. Des subventions avaient été attribuées par ces deux organismes. Cette opération, d'une durée de 3 ans, avait pour objectif le détournement de 332 tonnes de déchets ménagers et la distribution de 1 700 composteurs, soit 19 % de foyers sur le territoire communautaire.

Depuis la fin des subventions, la collectivité a poursuivi cette opération en maintenant un prix du composteur de 20€ TTC pour un modèle plastique ou bois, accompagné d'un bio-seau et d'une tige aérateur.

Les tarifs sont :

	2012	2021	2022	Evolution max 2012/2022
<i>Composteur plastique 400 L</i>	33,51 € HT	37,25 € HT	38,28 – 39,34 € HT	+ 17,40%
<i>Composteur bois 400 L</i>	44,28 € HT	49,77 € HT	67,82 € HT	+ 53,16%
<i>Bioseau 10 L</i>	4,50 € HT	2,43 € HT	3,06 – 3,20 € HT	+ 43,33%
<i>Tige aérateur</i>	Gratuit	2,82 € HT	3,22 - 3,25 € HT	
<i>Guide composteur</i>		Gratuit	Gratuit	

Si nous reprenons les statistiques depuis 2012, nous pouvons constater une diminution des tonnages ordures ménagères de plus de 1 313,22 tonnes (-21,07% entre 2012 et 2022).

Nous pouvons penser qu'une partie des déchets fermentescibles est compostée, justifiant ainsi une diminution des tonnages OM.

Concernant des tonnages végétaux collectés en porte à porte, ils fluctuent en fonction de la météo. Il n'est pas possible de connaître la part compostée par le particulier.

Le nombre de composteurs distribués en 2022 est de 58 contre 73 en 2021, 30 composteurs en bois et 28 en plastique.

Depuis le début de la campagne de compostage individuel, la collectivité a distribué 1 346 composteurs soit près de 19% des foyers (7096 foyers hors habitats collectifs).

LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

Les ordures ménagères résiduelles (OMR) sont déposées au Centre de Valorisation Énergétique à Villers Saint Paul. **Le SMDO a confié l'exploitation** de cette unité à la société ESIANE (appartenant au groupe TIRU / NOVERGIE) par une Délégation de Service Public qui prend fin en 2022.

La valorisation énergétique est un mode de traitement pleinement intégré à la filière des déchets ménagers qui **marque ainsi la fin de l'enfouissement de tous les déchets ménagers**.

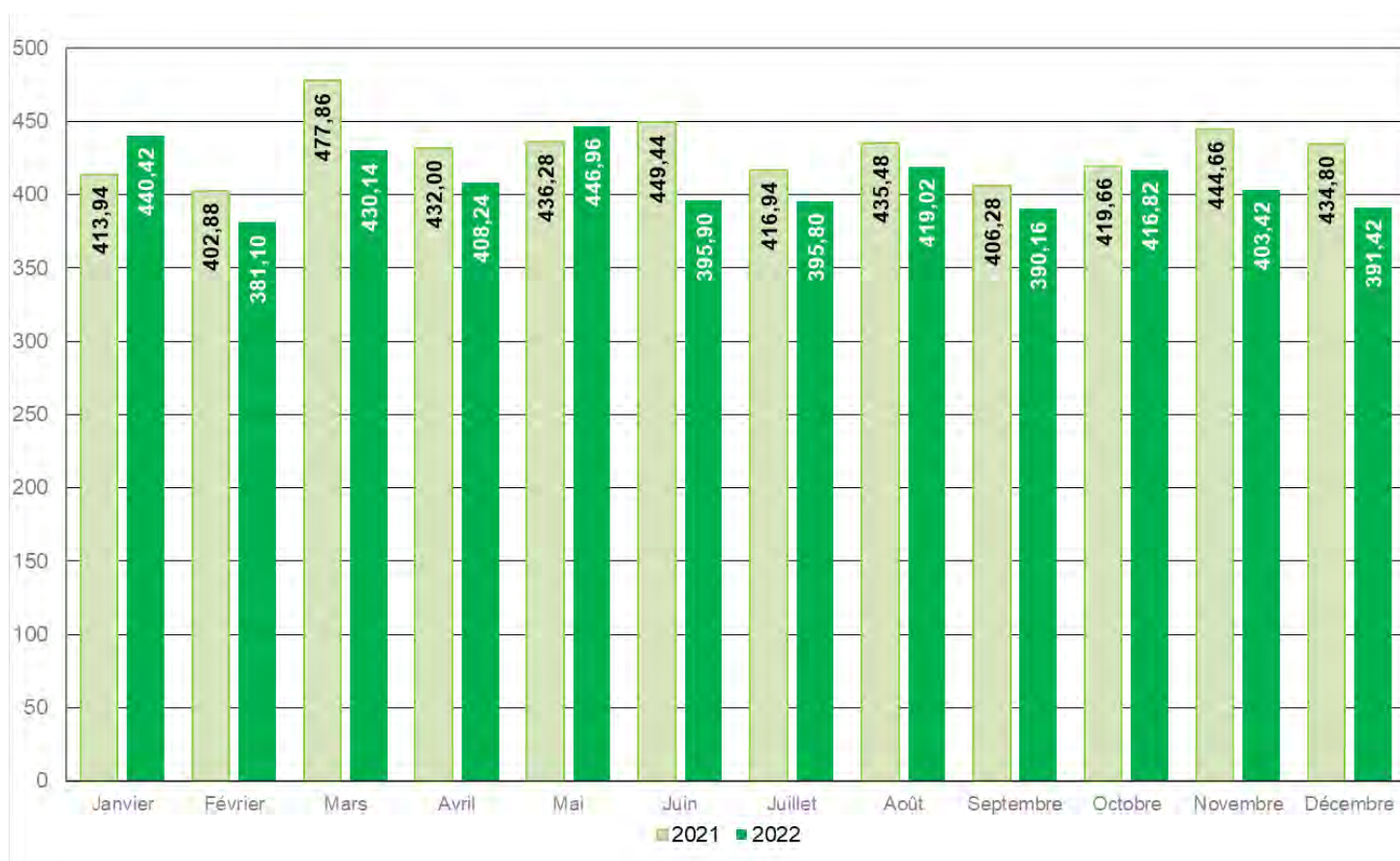
TONNAGES 2022

JAN	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DEC
440,42	381,10	430,14	408,24	446,96	395,90	395,80	419,02	390,16	416,82	403,42	391,42

Nous constatons comme pour les années précédentes, une diminution des tonnages ordures ménagères résiduelles (OMR), 4 919,40 tonnes en 2021 contre 5 170,22 en 2021 (-250,82 tonnes soit -4,85%).

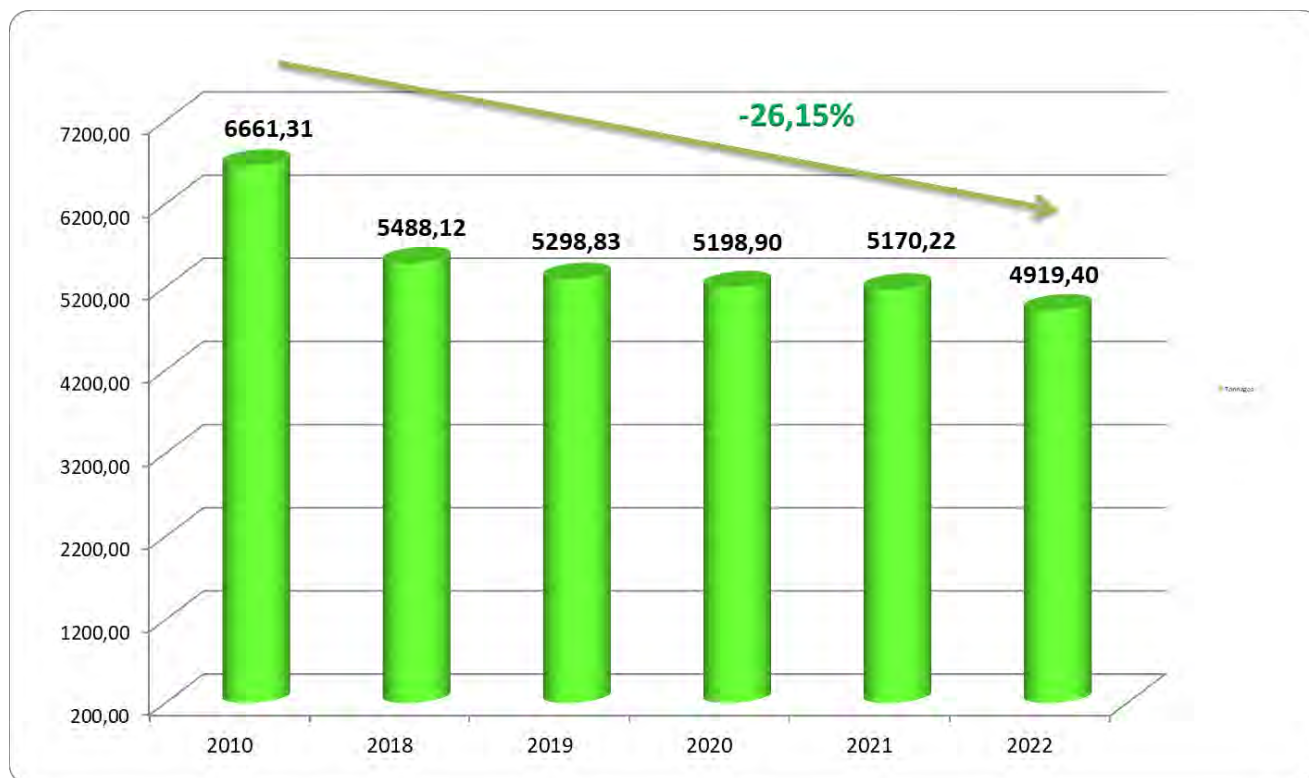
Le ratio diminue également, passant de 214,84 kg/an/habitant en 2021 à 203,55 kg/an/habitant en 2022.

- 216,75 kg/an/hab. pour le SMDO (Chiffre 2022)
- 248 kg/hab. en France (Source ADEME – 2019)

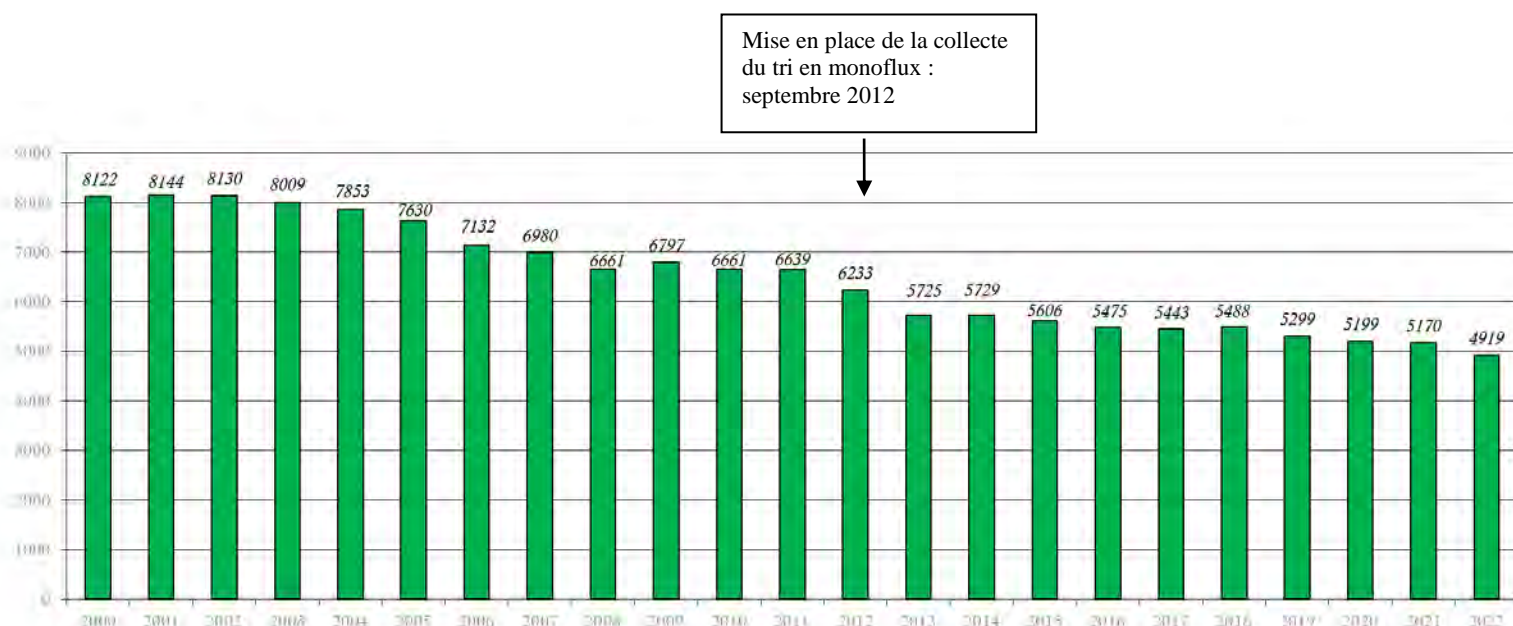


ÉVOLUTION DES TONNAGES 2010 – 2022

Une baisse constante est observée depuis maintenant plusieurs années malgré une évolution de +5,11% de la population par rapport à l'année 2010, passant de 289,71kg/hab/an à 203,55kg/hab/an soit une baisse de 86,17kg/hab/an.



Depuis 2000, ...



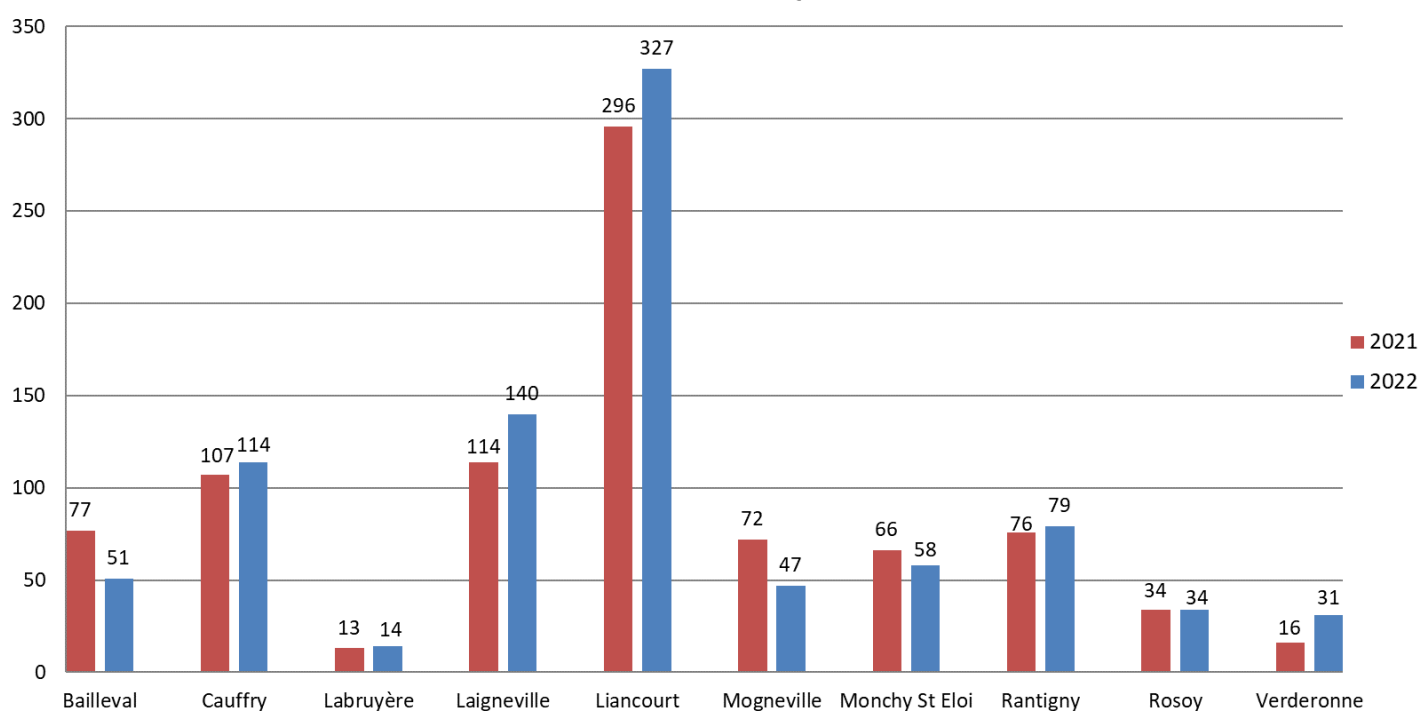
LES ENCOMBRANTS

INTERVENTIONS

La collecte, gérée en régie, **s'effectue** les mercredis après la collecte du tri du secteur J et une fois par mois le vendredi matin, sur rendez-vous pris par le "SVP collecte".

En 2022, 895 interventions ont été effectuées contre 871 en 2021 soit une augmentation du nombre de rendez-vous (2,76 %).

Nombre de rendez-vous par commune



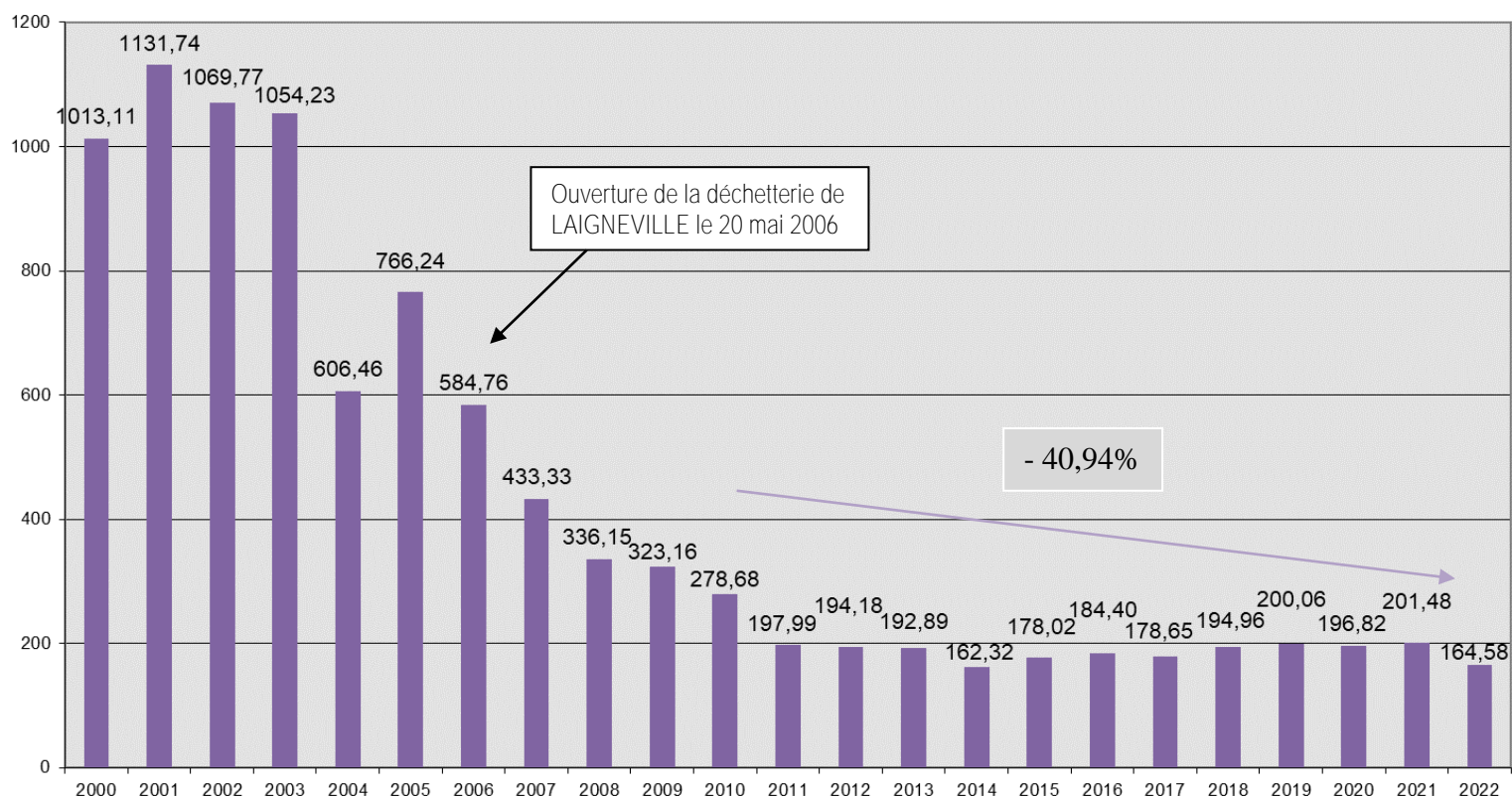
Les objets ramassés se divisent en 3 familles :

- Les **appareils électroménagers – D3E** (valorisables), sont déposés en direct à la déchèterie ou récupérés par la recyclerie (selon l'état).
- La **ferraille** (valorisable), stockée sur le site de la Communauté de Communes et récupérée pour la revente par l'entreprise FEREC à Breuil le Sec.
- La **fraction tout venant**, déposée par les équipes de collecte chez VEOLIA à Nogent sur Oise pour valorisation (bois, ferraille,...)

TONNAGES 2022

	Encombrants		Ferraille	
	Tonnages	Kg/hab.	Tonnages	Kg/hab.
Janvier	15,70	0,65	0,00	0,00
Février	8,16	0,34	0,00	0,00
Mars	16,36	0,68	0,00	0,00
Avril	12,20	0,50	3,56	0,15
Mai	11,28	0,47	0,00	0,00
Juin	13,72	0,57	0,00	0,00
Juillet	15,50	0,64	0,00	0,00
Août	12,74	0,53	2,56	0,11
Septembre	12,52	0,52	0,00	0,00
Octobre	12,60	0,52	0,00	0,00
Novembre	17,60	0,73	0,00	0,00
Décembre	10,08	0,42	0,00	0,00
Total	158,46	6,56	6,12	0,27

ÉVOLUTION DES TONNAGES DE 2000 A 2022



Les tonnages collectés en porte à porte sur RDV ont diminué pour l'année 2022 de -18,31% et de -40,94% par rapport à 2010.

Le service a collecté 6,81 kg/an/habitant.

A l'échelle des Hauts de France, le ratio est de 5kg/hab/an et de 9kg/hab/an en France,

LA DÉCHETTERIE



LA FRÉQUENTATION ET LES TONNAGES 2021-2022

La déchetterie de LAIGNEVILLE est ouverte depuis le 20 mai 2006. Elle est gérée par le Syndicat Mixte du Département de l'Oise avec ses propres agents.

FREQUENTATION			TONNAGES		
Mois	2021	2022	Filières	2021	2022
Janvier	2 323	2 255	Déchets verts	1 090,68	914,64
Février	2 816	2 704	Terres et gravats	977,58	851,90
Mars	3 812	3 757	Tout venant enfouissable (TVE)	2 746,56	2 634,54
Avril	2 762	3 628	Monoflux		0,16
Mai	3 095	3 532	Eco-mobilier	345,68	401,88
Juin	3 511	3 411	TVIE*	861,28	247,08
Juillet	3 857	3 732	Extincteurs et bouteilles de gaz		
Août	4 667	3 764	Ferrailles	231,40	196,02
Septembre	3 564	3 156	Déchets dangereux (hors batteries)	35,58	31,22
Octobre	3 206	2 859	Eco-DDS (Déchets Diffus Spécifiques)	39,01	31,66
Novembre	2 575	2 631	Batteries	0,36	0,28
Décembre	2 215	2 181	D3E**	195,24	140,95
Total	38 403	37 610	Piles usagées	1,00	0,75
			Huiles moteur	9,54	8,64
			Pneus	6,93	9,96
			Pneus coupés hors filière ALIAPUR		0,87
			Textiles	8,88	5,50
			Tout venant incinérable (TVI)	842,62	1 254,80
			Total	7 543,92	6 730,83

*TVIE : Tout venant incinérable traité par enfouissement (manque de capacité, pannes ponctuelles de l'incinération, ...)

** sont inclus les D3E collectés lors des rendez-vous encombrants

En 2022, 1 599 enlèvements ont été effectués pour 37 610 visites. Les tonnages ont diminué de 813,09 tonnes soit -10,78%. Les fréquentations ont également diminué de -2,06%.

LA RECYCLERIE

Depuis le 2 mars 2011, la recyclerie, Sud Oise Recyclerie (SOR), lieu de 1200m², est ouverte au public. Elle répond à deux objectifs : favoriser le recyclage des objets et matériels électroménagers (un anti-gaspillage bon pour la planète) et contribuer également aux politiques d'insertion par l'emploi.

Les 5 missions essentielles de la SOR sont :

- la collecte
- la revalorisation et la vente
- l'insertion des **publics en chantier d'insertion**
- la **sensibilisation à l'environnement** auprès du grand public
- le ramassage chez les particuliers



Des ateliers ouverts au public sont aussi créés : Atelier bricolage, atelier couture, ...

DES PARTENAIRES, FINANCIERS, SOCIAUX ET COMMERCIAUX

L'ACSO
La CCPOH
La CCLVD
Le SMDO

L'État

Le Conseil Départemental de l'Oise

Le FSE

Le Pôle Emploi

La Mission locale

Cap emploi

La SANEF

DEFITH 60

CGET



Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

LE PERSONNEL PERMANENT :

- ☞ 5 personnes en CDI : la directrice, l'encadrant technique, l'accompagnateur socioprofessionnel, l'assistante administrative, la vendeuse et la chargée de mission (depuis le 22/11/22);
- ☞ 1 personne en CDD du 10 mars 2021 au 09 mars 2022 : l'encadrante technique adjointe ;
- ☞ 1 personne en CDD depuis le 10 mars 2022 pour une durée de 12 mois : la coordinatrice technique ;
- ☞ 1 personne en PEC depuis le 16 mai 2020 pour une durée de 36 mois : le réparateur en gros électroménager ;
- ☞ 1 personne en CDD du 1er octobre 2021 au 02 juin 2022 : la deuxième vendeuse ;
- ☞ 1 personne en CDD depuis le 1er février 2022 pour une durée de 12 mois : l'éducateur socioprofessionnel « Premières Heures en Chantier ».

L'INSERTION :

En 2022, 68 personnes ont intégré le chantier d'insertion : 56 personnes du territoire de l'ACSO (24 en quartiers prioritaires), 5 personnes de la CCPOH, 3 personnes de la CCLVD et 4 personnes de quatre autres territoires.

☞ Les statuts :

- ☞ 34 bénéficiaires du RSA ;
- ☞ 7 jeunes de moins de 26 ans ;
- ☞ 7 DELD (Demandeur d'Emploi de Longue Durée) ;
- ☞ 2 DELTD ;
- ☞ 1 DE ;
- ☞ 3 RSA/TH ;
- ☞ 8 ASS (Allocation de Solidarité Spécifique) ;
- ☞ 1 DETLD /TH ;
- ☞ 1 ASS/TH (Travailleur Handicapé) ;
- ☞ 4 AAH (Allocation Adultes Handicapés) ;

En 2022, sur 35 sorties, 16 salariés ont retrouvé un emploi :

☞ Les sorties vers l'emploi durable / formation qualifiante :

- 1 homme RSA : CDI - Clouterie Rivierre de Creil ;
- 1 homme jeune : Formation qualifiante en ligne de « Technicien supérieur systèmes et réseaux » - Web Force ;
- 1 homme ASS : CDD de plus de 6 mois suivi d'un CDI – Inéo - Chargé de mission préparation aux travaux ;
- 1 homme AAH : CDD de plus de 6 mois suivi d'un CDI - Mc Donald's de Noyon ;
- 1 femme RSA : Formation qualifiante « secrétaire assistante médicale » avec SJT ;
- 1 femme DELD : Contrat de professionnalisation de 8 mois – Auchan Nogent-sur-Oise ;
- 1 femme jeune : Formation qualifiante en Comptabilité – Ecole Nationale de Comptabilité/Gestion ;
- 1 femme RSA : Contrat en alternance Université d'Avignon / Employeur La Pommeraie de Charlotte à Cavillon ;
- 1 homme RSA/TH : CDI à CGI Informatique basé à Amiens – Développeur ;
- 1 homme DETLD : Contrat de professionnalisation de 6 mois chez Janus France basé à Rieux – Technicien de maintenance ;
- 1 femme RSA : Titre professionnel « assistante de vie familiale », AFPA de Villers Saint Paul ;

- 1 homme RSA/TH : CDI chez Amazon basé à Senlis – Préparateur de commandes ;
- 1 femme ASS : Formation de plus de 6 mois – Assistante comptable sanitaire et social avec SJT ;
- 1 homme AAH : CDI chez Amazon Senlis – Préparateur de commandes.

↳ Les emplois de transition :

- **1 homme DELD : CDD de 4 mois suivi d'un CDI chez Loiseleur ;**
- 1 homme ASS : CDD de 4 mois à Sud Oise Recyclerie – Chauffeur.

↳ Les immersions :

- 1 femme jeune : Immersion de 15 jours - Auchan Drive ;
- 1 homme AAH : Immersion de 15 jours – Magasin Courir – Compiègne ;
- 1 homme ASS : Immersion de 15 jours – AU5V ;
- 1 homme DELD : Immersion de 15 jours – Loiseleur ;
- 1 homme AAH : Immersion de 15 jours – Intermarché de Pont Ste Maxence ;
- 1 homme AAH : Immersion de 3 jours – GEIQ Propreté à Montataire ;
- 1 homme DETLD : Immersion de 5 jours – Janus France ;
- 1 femme ASS : Immersion de 5 jours – EPONA à Chantilly ;
- 1 homme RSA : Immersion de 3 semaines – MOTEUR 60 à Creil ;
- 1 homme RSA/TH : Immersion de 5 jours – EPONA à Chantilly – Jardinier.

↳ Les formations en interne :

- **1h30 de cours par semaine de Français et calculs par l'ASP ;**
- **Préparations aux entretiens d'embauche par l'ASP ;**
- Pour 4 salariés en insertion le **24/03** : « **Utilisation de l'aérogommeuse**, expertise du bois et consignes **de sécurité** » par l'encadrant technique ;
- Pour 3 salariés en insertion le 24/03 : « reconnaître les **différents métaux** » par l'encadrant technique ;
- **PSC 1 pour l'ensemble des salariés** en insertion et une partie des permanents sur deux sessions : 07 et 21 avril 2022 ;
- En partenariat avec **la DREETS**, l'ensemble des salariés en insertion ont participé à une sensibilisation autour des différentes addictions le 31 mars et le 02 juin ;
- Formation sur le tri des déchets **pour l'ensemble des salariés** en insertion le 16 juin notamment sur le TVV et les gravats ;
- Le 1^{er} décembre : information collective Pole Emploi sur le sujet des « Trop perçus dans les indemnisations » .

↳ Les actions d'insertion :

- Mise en relation d'un salarié avec les entreprises Borflex et Toyo de Villers Saint Paul ;
- **Réorientation d'un salarié vers Adéquation pour une prise en charge médicale + reconnaissance TH ;**
- Mise en relation de sept salariés avec la DRH de l'entreprise **Legrand de Verneuil en Halatte** (deux salariés ont refusé l'emploi) ;
- **Mise en relation d'une salariée avec le DRH de la boulangerie Ange de Montataire ;**
- **Orientation d'une salariée vers la psychologue du travail via le pôle emploi ;**
- Participation de trois salariés à un atelier Worktools organisé par la MDS de Creil ;
- Tests informatiques PIX **sur l'espace personnel pôle emploi de sept salariés ;**

- Mise en relation d'une salariée avec l'entreprise « tout à dom » lors du forum de l'emploi dans la galerie marchande de Cora ;
- Inscriptions pour deux salariés au permis de conduire avec utilisation du CPF ;
- Création du dossier retraite via la CARSAT pour deux salariés ;
- **Démarches santé vers l'hôpital de Creil pour deux salariées ;**
- **Démarches auprès du CEMEA d'Amiens pour le BPJEPS pour un salarié ;**
- Démarches auprès du JAF pour un salarié ;
- Démarches administratives auprès de la CAF pour cinq salariés ;
- Démarches administratives auprès de la CPAM pour trois salariés ;
- Démarches auprès du Savarin dans la galerie d'Auchan et Lidl de Villers Saint Paul pour une salariée ;
- Démarches auprès du Greta **et de l'AFPA pour un salarié ayant pour projet professionnel « la plomberie » ;**
- Démarches sociales et financières au CCAS de Creil pour une salariée ;
- Mise en relation avec AU5V d'un salarié pour une immersion (en mai 2022) ;
- Mise en relation de cinq salariés avec le SMDO ;
- **Visite d'un logement** à Mouy pour une salariée ;
- Mise en relation avec Moteur 60 d'un salarié pour une immersion ;
- Mise en relation de deux salariés avec Proch'Emploi (un des deux a été recruté) ;
- **Mise en relation d'une salariée avec la société GENEIC .**
- Mise en relation d'un salarié avec l'entreprise OXYPHARM basée à Laigneville (salarié décédé le 10 avril) ;
- Mise en relation de cinq salariés avec la clouterie Rivierre (un salarié a été embauché) ;
- Soins dentaires effectués pour deux salariés avec la polyclinique de Creil ;
- Orientation de six salariés à une information collective au pôle emploi de Nogent pour le CQP hôtesse de caisse/ELS chez Auchan (une salariée recrutée) ;
- Cinq salariés ont participé à une information collective à l'hôpital de Creil pour un CQP Agent d'entretien via GEIQ Propreté ;
- **Mise en relation d'un salarié avec l'entreprise Loiseleur ;**
- Mise en relation d'un salarié avec le magasin « Courir » de Compiègne ;
- Renouvellement pour deux salariés du dossier MDPH ;
- Demande du casier judiciaire pour un salarié pour un poste chez Amazon ;
- Mise en relation de quatre salariés avec le CASA de Clermont ;
- L'ASP, la coordinatrice technique ainsi que deux salariés en insertion ont tenu un stand au forum de l'emploi à la faïencerie de Creil le 28 avril ;
- Mise en relation de trois salariés avec les CDM pour un hébergement ;
- Mise en relation d'une salariée avec Epona à Chantilly pour un poste de couturière ;
- Mise en relation des salariés en insertion avec Proch'Emploi : poste au Parc Astérix....
- Démarches administratives auprès de Pôle Emploi pour dix-huit salariés ;
- Orientation d'une salariée vers un atelier « estime de soi » organisé par le pôle emploi ;
- **Mise en place d'un suivi avec la MDS de Liancourt pour un salarié ;**
- Démarches auprès de Suez pour un salarié ;
- Prise de contact pour une salariée avec les associations Entraide et Aide aux victimes ;
- Prise de contact pour deux salariés avec Tandem Immobilier et Action Logement ;
- **Mise en relation d'une salariée avec la chocolaterie Neuville ;**

- Inscription d'une salariée auprès de l'agence d'intérim One Work ;
- Mise en relation de quatre salariées avec Action dont une qui a abouti à un entretien ;
- Mise en relation d'un salarié avec Janus France ;
- Mise en relation de deux salariés avec la Servair ;
- Mise en relation de deux salariés avec D8 ;
- Mise en relation d'un salarié avec Intermarché de Pont Ste Maxence ;
- Mise en relation d'un salarié avec la société CGI Informatique ;
- Une salariée a participé à l'information collective « assistante comptable sanitaire et social » organisé par SJT et Pôle Emploi ;
 - Trois salariés ont participé à une information collective au pôle emploi (entreprise ODiscount et Intersport St Maximin) ;
 - Une salariée a été mise en relation avec un cabinet dentaire de Chamant (via Proch'Emploi).

L'ECONOMIQUE :

↳ Les ventes du magasin :

Total des ventes du magasin en 2022 : **370 033,61 € pour 36 989** ventes réalisées soit un panier moyen à 10€.

Le chiffre d'affaires du magasin est en progression de 39 460,94€ par rapport à 2021.

↳ Les débarras / Les enlèvements :

Total des débarras et enlèvements en 2022 : **55 845€.**

Le chiffre d'affaires des débarras et enlèvements est en régression de 12 270€ par rapport à 2021.

↳ L'aérogommage :

Le chiffre d'affaires de l'aérogommage en 2022 s'élève à **2782,70€.** Le chiffre d'affaires de l'aérogommage est en progression de 497,70€ par rapport à 2021.

En 2022, 67 devis ont été réalisés, 15 ont été acceptés. Un salarié en insertion est mobilisé.

Au 17/01/2023, 10 devis ont déjà été envoyés et 8 ont été acceptés pour un total de 1 400€.

En 2022, le chiffre d'affaires de la recyclerie (magasin, débarras et aérogommage) est donc de **428 661,31€** soit une progression de 27 688,64€ par rapport à 2021.

L'ENVIRONNEMENTAL

	Collectes et dépôts						Ventes		Filières écologiques (ou déchetterie**)	
	2021			2022			2021	2022	2021	2022
	Collecte Domicile	Dépôts recyclerie	Collecte Déchetterie	Collecte Domicile	Dépôts recyclerie	Collecte Déchetterie				
La Ferraille	NE	NE	NE	NE	NE	NE	0t596 SARL Fer et Métaux	9t76 (Ferec))	14t380 (Ferec) 11t410 (SARL fer et Métaux)	
Le mobilier	59t795	71t009	4t064	58t342	70t836	4t850	181t750	158t360	58t860 (Eco- Mobilier)	60t980 (Eco- Mobilier)
Le mobilier professionnel	58t342	0	0	52t427	0	0	39t172	57t257		
Les D3E	9t610	51t750	2t465	17t843	55t447	2t192	38t965	48t560	32t725 (Ecologic)	27t650 (Ecologic)
Les textiles	8t631	78t464	1t848	21t925	88t036	1t374	NE	16t063 (Solitex)	27t816 (Le Relais)	14t764 (Le Relais)
Les livres	8t830	52t246	1t577	11t082	58t883	1t906	NE	NE	19t326 (Véolia)	20t080 (Véolia)
La vaisselle/ les Bibelots	10t074	50t343	2t647	12t763	57t125	2t446	NE	NE	**Gravats : 8t480	**Gravats : 10t240
Jouets/ Vélos/ Puériculture	1t643	22t352	1t289	4t964	26t971	1t516	NE	NE	**TVV : 12t140	**TVV : 7t640
Outils/ Jardinage	1t887	5t993	0t613	5t437	5t034	0t151	NE	NE		
Déchetterie										
Total	139t642	332t157	14t503	189t613	362t332	14t435	259t887	280t836	148t487 en filière écologique	137t854 en filière écologique
									Et 20t620 en déchetterie	Et 17t880 en déchetterie

* NE : Non évalué / TVV : Tout Venant Valorisable

Les dépôts à l'arrière du bâtiment :

En 2022, 9 330 dépôts (9 099 en 2021) ont été enregistrés pour un total de 259t052 (330t374 en 2021):

- 4 078 (3 943 en 2021) **de l'ACSO pour 140t901 (134t903 en 2021);**
- 1 910 (1 821 en 2021) de la CCPOH pour 76t935 (65t524 en 2021) ;
- 1 059 (1 143 en 2021) de la CCLVD pour 39t148 (40t477 en 2021) ;
- 2 283 (2 162 en 2021) **d'autres territoires pour 102t069 (89t470 en 2021).**

Les enlèvements à domicile et les débarras :

En 2022, 351 (498 en 2021) enlèvements à domicile ont été réalisés pour un total de 101t632:

- 141 **de l'ACSO pour 35t004 ;**
- 54 de la CCPOH pour 10t469 ;
- 41 de la CCLVD pour 9t043 ;
- 115 **d'autres territoires pour 47t116.**

LES ACTIONS DE LA RECYCLERIE SUR LE TERRITOIRE :

Les actions « Fin de Brocante » :

Date	Lieu	Vaisselle	Jouets	Vêtements	Livres	Meubles	DEEE	Total
03/04	Parc Chédeville	388	304	571	339		390	1t992
15/05	Mogneville	108	93	403	101	107	180	0t992
22/05	Liancourt	284	154	619	179	10	265	1t511
05/06	Monchy St Eloi	191	83	352	184	4	235	1t049
26/06	Verderonne	302	122	276	361	8	111	1t180

Les actions de sensibilisation au réemploi

Les animations :

- Le 19 mars : Ateliers de créations, vente et sensibilisation au réemploi - Cauffry au Naturel ;
- Le 04 mai : Atelier de réparations de vélos - Parc Chedeville : 20 vélos réparés ;
- Le 14 mai : Marché Fermier de Bailleval avec la recyclerie mobile ;
- Le 02 juillet : Stand lors de l'Inauguration « France Services » au Parc Chedeville ;
- Le 25 novembre : Atelier de création - Ecoles de Bailleval : 25 élèves de CE2/CM1 et 27 élèves de CM1/CM2 ;
- Le 03 décembre : Atelier de création (10 personnes) et vente – Marché de Noël de Rantigny.

Les collectes/ventes et sensibilisation avec la recyclerie mobile :

- Le 23 avril : Bailleval : 443.50 kgs collectés ;
- Le 07 mai : Vente et collecte de vélos au Parc Chedeville : 2 vélos collectés et **557€** de ventes ;
- Le 24 septembre : Rantigny : 267 kgs collectés et **20€** de ventes ;
- Octobre : Projet cycle 3 « A l'aventure de l'écocitoyenneté » organisé par le Parc Chédeville : création automnale, petit musée de l'objet et sensibilisation :
 - 04/10 : Ecole de Bailleval : 2 classes soit 52 élèves ;
 - 06/10 : Ecole de Laigneville : 2 classes soit 46 élèves ;
 - 11/10 : Ecole de Rantigny : 2 classes soit 41 élèves ;
 - 13/10 : Ecole de Labruyère : 1 classe soit 20 élèves ;
 - 13/10 : Ecole de Rosoy : 1 classe soit 19 élèves ;
- Le 08 octobre : Bailleval : 500 kgs collectés ;
- Le 10 décembre : Vente – Marché de Noël de Bailleval.

Les autres actions / partenariats :

- La recyclerie poursuit ses actions « meubles à **1€** » ou « meubles gratuits » afin de rejeter un minimum dans les filières écologiques ou en déchetterie.
- « Poubeau » a fait don de deux palettes de décorations à la recyclerie.
- Un nouveau partenariat a été développé pour la filière textile : l'entreprise SOLITEX située à Beauvais. Il s'agit **d'une plateforme** de tri pour le textile, les chaussures et les accessoires de maroquinerie. Actuellement l'entreprise **d'insertion**, un chantier **d'insertion** avec 5 ETP devrait voir le jour en septembre. Il s'agit **d'une** solution complémentaire au Relais pour SOR.
- Une réunion de travail a eu lieu le 1er février avec l'équipe du parc Chédeville et de la CCLVD pour la mise en place **d'un** partenariat autour d'animations sur le réemploi notamment avec la recyclerie mobile.

- Dans le cadre de « mai à vélos », la recyclerie a prêté 15 vélos enfants au Parc Chédeville.
- Le 03 mai, quatre salariés en insertion dont trois parcours de PHC se sont rendus au parc Chédeville pour une démonstration de « roue électrique ». La recyclerie a fait don le 19 mai de 4 vélos à la CCLVD pour la phase « essai » de ce nouveau projet qui va se dérouler tout l'été au Parc Chédeville. Inauguration le 20 septembre du projet « Vélodoré » au Parc Chédeville : deux salariés de PHC ont effectué la démonstration ;
- Un partenariat a été mis en place avec la société Informa'Truck (camion-atelier assurant la vente de matériels informatique et la réparation **d'ordinateurs**, de tablettes et de smartphones). La recyclerie donne le matériel **qu'elle ne peut pas réparer** et des passerelles vont être organisées entre les deux structures pour la mise en place **d'immersions** professionnelles.
- Dans le cadre de la réhabilitation du centre bourg de Monchy St Eloi, les équipes de la recyclerie ont participé à la déconstruction éco-responsable notamment en récupérant tout le mobilier en bon état. La prochaine étape aura lieu début 2023 avec la récupération des menuiseries.

LES AUTRES ACTIONS DE LA RECYCLERIE :

↳ La recyclerie reçoit des stagiaires des lycées, des collèges, des jeunes en réparation pénale ainsi que des adultes en stage dans le cadre de la formation professionnelle. Depuis janvier 2022, nous avons accueilli 9 stagiaires sur plusieurs semaines.

Une convention a été signée avec le Collège Emile Lambert de Villers St Paul dans le cadre de la mesure de **responsabilisation** ainsi qu'avec le Collège Berthelot de Nogent.

Une jeune fille de 15 ans a effectué un stage de 3 stages en avril dans le cadre d'une réparation pénale pour mineur.

↳ Les bénévoles sont au nombre de 7 :

- 1 personne pour la traçabilité (gestion des fichiers) ;
- 1 personne pour le tri du linge ;
- 1 personne pour la recyclerie mobile ;
- 4 personnes polyvalentes.

↳ La recyclerie a participé à l'**opération Hauts de France Propres le 17 mars en nettoyant** toute la rue : 89 kg de déchets ont été ramassés par les salariés.

↳ La recyclerie poursuit son partenariat avec la CARSAT et la médecine du travail pour la mise en place du document unique.

↳ **Un architecte a été sollicité afin d'épauler la recyclerie** pour la mise aux normes des locaux. Le permis de construire a été déposé à la mairie de Villers Saint Paul le 17 mars et une réponse est **attendue au plus tard pour le mois d'août.**

↳ Un partenariat doit être mis en place en septembre 2022 entre la recyclerie et la mission locale de Creil : dans le cadre de leur atelier « Fashion Emploi », les jeunes viendront à la recyclerie afin de trouver **une tenue adaptée à un entretien d'embauche puis la coordinatrice technique et l'ASP** participeront au job dating organisé par la mission locale.

↳ **Sud Oise Recyclerie est, depuis début juillet, sur Instagram. Il s'agissait d'une demande de la part de** notre clientèle.

↳ Les parcours formations sont enclenchés pour les salariés permanents notamment la formation SST et les habilitations électriques. Ces formations débutent en septembre.

- ↳ Visite du centre de tri de Villers Saint Paul le 15 septembre : 30 salariés ont participé à cette visite.
- ↳ Visite le 12 octobre de la « Maison Géante » à Villers Saint Paul avec 8 salariés en insertion dont 2 avec leurs enfants. Deux permanents ont accompagné le groupe.
- ↳ Le 20 octobre, SOR organisé son premier « Job Dating ». Une visite de la recyclerie était également proposée.
Ce sont 32 personnes qui sont venues sur la journée.
- ↳ Sortie de fin **d'année des salariés** de PHC le 20 décembre : repas chez Léon et après-midi Bowling.
- ↳ **Sortie de fin d'année des salariés de la recyclerie le 22 décembre : déjeuner croisière sur la Seine.**
- ↳ Un salarié en insertion a joué le rôle du Père Noël le 23 décembre, au programme : distribution de bonbons, photos avec les enfants et les adultes.

LA GESTION DU PARC DE CONTENANTS

PARC DE CONTENEURS EN PLACE *au 01/08/2023*

	Déchets végétaux	JAUNE			VERT			Bornes à verre		Bornes à Textile
	240L	120L	240L	340L	120L	240L	340L	Enterrées	Aériennes	<i>public</i>
BAILLEVAL	532	218	318	18	135	221	34	1	4	1
CAUFFRY	835	341	553	46	196	380	62	5	6	2
LABRUYERE	184	76	118	4	46	88	7	1	1	1
LAIGNEVILLE	1203	568	734	117	316	590	131	5	5	2
LIANCOURT	1190	683	703	140	413	532	218	6	5	1
MOGNEVILLE	471	184	304	31	117	209	48	1	1	1
MONCHY SAINT ELOI	653	265	412	33	143	270	85	4	2	1
RANTIGNY	546	273	317	46	161	249	66	3	2	1
ROSOY	217	101	137	9	77	120	10	-	1	1
VERDERONNE	183	82	112	4	76	70	13	-	1	-
TOTAL	6014	2791	3708	448	1680	2729	674	26	28	11

CONTENEURS D'APPORT VOLONTAIRE - VERRE

La Communauté de Communes dispose sur son territoire pour la collecte du verre de 26 colonnes enterrées de marque CONTENUR et de 28 bornes aériennes de marque CITEC et COMPOECO

L'entretien et la réparation de ces bornes à verre sont effectués par nos services. En ce qui concerne le vidage des corbeilles situées à proximité de celles-ci, les services techniques des communes en ont la charge.

Une borne aérienne a été ajoutée aux services techniques de Liancourt en septembre 2021.

CONTENEURS D'APPORT VOLONTAIRE – TEXTILE

Rappel : Par délibération du 16 novembre 2011, le comité syndical du SMVO avait décidé de conclure une convention de partenariat avec ECO-TLC, éco-organisme dont la mission était de sensibiliser au réemploi et au recyclage des textiles, du linge et des chaussures.

La Communauté de Communes a donc conventionné avec deux prestataires de collecte et recyclage de textiles :

La communauté de communes a collecté au total **76,615 tonnes de TLC en 2022** (3,17 Kh/hab) contre **66,054 tonnes de TLC en 2021** (2,74 Kh/hab) soit une augmentation de 10,562 tonnes (15,99%).

LE RELAIS :

Grâce aux dons, le Relais récupère chaque année près de 90 000 tonnes de textiles (chiffre 2012), pour une valorisation à 90%. Ces textiles sont acheminés vers 14 centres de tri, pour connaître différents sorts selon leur état et leur qualité :

- Les textiles utilisables en l'état sont revendus à bas prix dans les 93 boutiques Ding Fring du Relais ou destinés à l'export.
- Les textiles qui ne peuvent plus être portés sont recyclés par le Relais dans le cadre de la production de chiffons d'essuyage pour l'industrie, ou pour la fabrication de matières à partir desquelles est notamment fabriqué l'isolant Métisse®.

- La matière non valorisée représente 3 % des volumes collectés, dont la majeure partie sera utilisée en valorisation énergétique.

En 30 ans, le Relais a créé plus de 2 200 emplois. Il travaille par ailleurs en étroite collaboration avec les associations locales, qui œuvrent comme lui dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

Collecte des TLC (données en Kg)

Points de collecte		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL 2022	TOTAL 2021
Bailleval															
Cimetière	Public	360	270	486	320	466	324	276	338	247	322	121	155	3685	4738
Nbre de passages		5	4	4	3	5	4	4	5	2	5	2	5	48	46
Ss Total		360	270	486	320	466	324	276	338	247	322	121	155	3685	4738
Cauffry															
Adresse privée	Privé														171
Nbre de passages															1
E. Leclerc	Privé	664	178	463	284	751	532	601	454	1021	1290	608	388	7234	746
Nbre de passages		5	4	5	3	4	5	4	4	3	4	5	3	49	7
Clos Germain	Public	877	458	1180	736	671	770	633	678	367	559	630	290	7849	7667
Nbre de passages		8	7	9	7	7	8	9	6	3	3	5	3	75	56
Grande Rue	Public	246	126	97	67	251	229	154	199	233	326	96	101	2125	1971
Nbre de passages		2	2	2	3	4	5	4	4	3	4	5	3	38	23
Ss Total		1787	762	1740	1087	1673	1531	1388	1331	1621	2175	1334	779	17208	10555
Labruyère															
Hôpital Doumer	Privé				145									145	400
Nbre de passages					1										1
Rue du Marais	Public	84	100	45	94	105	124	184	76	216	100	84	125	1337	1370
Nbre de passages		2	2	2	4	5	3	5	4	3	3	5	3	41	25
Hôpital	Public										152	159	132	443	1370
Nbre de passages											2	5	4	11	25
Ss Total		84	100	45	239	105	124	184	76	216	252	243	257	1925	1770
Laigneville															
Déchetterie	Public	768	644	830	1306	858	1089	1133	1835	1106	657	832	522	11 580	11 216
Nbre de passages		4	4	5	6	4	5	4	5	3	5	5	4	54	49
Place de la Gare	Public	829	807	875	561	835	937	565	409	257	532	376	698	7 681	8156
Nbre de passages		5	4	4	4	4	5	4	3	2	5	3	5	48	42
Ss Total		1597	1451	1705	1867	1693	2026	1698	2244	1363	1189	1208	1220	19 261	19 372
Liancourt															
E. Leclerc	Privé	728	621	776	418	956	680	340	817	970	686	564	443	7999	1197
Nbre de passages		5	4	4	3	5	4	4	5	4	6	8	5	57	7
Le Petit Bonheur	Privé				727					1246	211			2184	1739
Nbre de passages					1					1	1			3	3
rue du 11 novembre	Public	189	174	217	172	296	163	276	299	282	167	118	20	2373	2923
Nbre de passages		2	2	2	3	5	4	4	5	3	6	4	4	44	32
Ss Total		189	174	217	899	296	163	276	299	1528	378	118	20	12556	5859
Mogneville															
Mairie	Public	269	319	338	375	321	174	400	272	315	481	174	187	3625	3966
Nbre de passages		2	2	2	3	5	3	4	4	2	6	7	5	45	24
Ss Total		269	319	338	375	321	174	400	272	315	481	174	187	3 625	3966
Monchy															
Mairie	Public	931	455	532	697	628	904	437	374	245	476	362	543	6 584	7447
Nbre de passages		5	4	4	4	4	5	4	3	2	5	3	5	48	43
Ss Total		931	455	532	697	628	904	437	374	245	476	362	543	6 584	7447
Rantigny															
Place de la Républiq	Public	1052	665	1040	663	959	759	658	661	471	1180	577	411	9096	10168
Nbre de passages		8	8	9	7	9	7	9	6	4	10	8	9	94	57
Ss Total		1052	665	1040	663	959	759	658	661	471	1180	577	411	9096	10168
Rosoy															
Rue du Grand Chamg	Public	179	177	131	281	263	138	251	182	372	316	218	167	2675	2178,5
Nbre de passages		2	2	2	4	5	3	5	4	3	4	5	3	42	24
Ss Total		179	177	131	281	263	138	251	182	372	316	218	167	2675	2178,5
Verderonne															
Adresse	Privé														
Nbre de passages															
Ss Total															
TOTAL		6 448	4 373	6 234	6 428	6 404	6 143	5 568	5 777	6 378	6 769	4 355	3 739	76 615	66 054

LES RELATIONS AVEC LES USAGERS

COMMUNICATION EN PORTE A PORTE

En 2022, plusieurs documents du Département Environnement Déchets, distribués par nos services en collaboration avec une partie des communes, ont permis d'informer les habitants :

↳ Le Mag de janvier 2022 : 2 pages

Développement Durable

Retour sur les actions de prévention mises en place par nos animatrices du tri !

Mais vous les présentions, il y a 1 an, et depuis, elles multiplient les actions pour vous inciter à participer au tri des déchets.

Avant toute action, un diagnostic !

- 5489 bacs (soit environ 82,6% des bacs jaunes) ont été contrôlés et ont permis de repérer les erreurs les plus commises et la mise en place d'actions ciblées.
- 50% ne contenaient pas d'erreurs.
- 6% ont été refusés.
- Dans les 44% restants, des erreurs ont été constatées, souvent anodines. Un simple petit rappel sur les bornes pratiques a été effectué.

32 Journées d'animations menées avec l'équipe du parc Châleuville à destination des enfants sur des thématiques comme la réduction des déchets, la préservation de l'eau, les zones humides, la biodiversité, le compostage. Pour suivre la sensibilisation des plus jeunes au respect de l'environnement est en effet un gage de réussite pour qu'ils adoptent des gestes plus écocitoyens une fois adulte, et sensibilisent leurs proches.

34 animations dans les écoles ont été réalisées en concertation avec les professeurs d'élèves des écoles primaires.

Et malgré un contexte sanitaire tendu, des opérations de nettoyage de la nature (clean walk) ont tout de même eu lieu ainsi que des ateliers proposés au public lors de l'automne en lête organisée par l'Hôtel Paul Doumer ou au Foyer d'accueil médicalisé à Monchy-St-Éloi. Sans oublier, nos agents, qui eux aussi ont eu le droit à quelques piqûres de rappel lors d'événements internes.

Mais que deviennent les déchets ? Une vidéo vous explique tout ici !




Opération «Nettoyons la nature» avec les enfants des écoles de Bastigny

On trie en bac...

Le tri+simple
Aujourd'hui, TOUS LES EMBALLAGES et TOUS LES PAPIERS se trient.

4 GROSSES ERREURS



Les masques se jettent dans le bac vert.

Un doute ? Besoin d'un conseil ? Téléchargez l'application «Le Guide du Tri»

On trie aussi en borne...

LES BORNES POUR LES CHAUSSURES ET TEXTILES

LES BORNES POUR LE VERRE

↳ Les calendriers 2022+ Comment bien trier (au verso)

CALENDRIER DES COLLECTES DES DÉCHETS 2023
BAILLEVAL - CAUFFRY - LABRUYÈRE
Début des collectes à 5h30 du matin - Collectes hebdomadaires

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
BAILLEVAL	[Icones]	[Icones]	[Icones]	[Icones]	[Icones]
CAUFFRY	[Icones]	[Icones]	[Icones]	[Icones]	[Icones]
LABRUYÈRE	[Icones]	[Icones]	[Icones]	[Icones]	[Icones]

COMMENT BIEN TRIER

Ordures ménagères
Sont refusés : Cendres & déchets toxiques, Déchets végétaux, Gravats, Tubes fluorescents.

Je mets les déchets végétaux dans le bac marron... ou dans mon composteur
Attention à ne pas mettre de sac poubelle ni de sac de protection.

Floucs lentes
Je commande mon composteur auprès du SVP COLLECTE.

Aujourd'hui, tous les emballages et tous les papiers se trient.

Boîtes et emballages en carton, Emballages métalliques, Briquets en carton, Emballages plastiques, Papiers, Capsules et petits contenants, Bouteilles et flacons en plastique.

Le verre, Le textile.

Je scanne le QR Code pour consulter l'ensemble des consignes de tri en vidéo.

Informations utiles
SVP COLLECTE : 03 44 73 84 32
DECHETIERE : 03 44 48 98 38
RECYCLERE : 0 800 80 20 02

SMDO CITEO

"SVP COLLECTE"

La population dispose d'un numéro (03.44.73.84.02) et d'une adresse électronique (contact@ccl-valleedoree.fr) afin de :

- ↳ Signaler tout type d'anomalie constatée (collecte non faite, accrochage...)
- ↳ Prendre un rendez-vous encombrants
- ↳ Demander une intervention sur les conteneurs ou pour la livraison de sacs végétaux
- ↳ Poser une question sur l'environnement, le tri, la déchetterie...

Le nombre d'interventions s'élève à 1 083 contre 1 163 en 2021

Changements de bacs	Complément de bacs	Maintenance des bacs	1 ^{ère} dotation	Retrait
405 : 137 : capacité, 128 : détruits, 97 : vol (ou disparu), 1 : brûlé, 42 : autres	30	281 : 263 couvercles, 18 roues	359	8

PARTIE III LES INDICATEURS FINANCIERS

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES ET TRI SÉLECTIF

LE PERSONNEL		2021	2022
Masse Salariale du personnel	MS CCL	370 271 €	359 880 €
	MS auxiliaires (146 personnes en 2022 / 189 en 2021)	48 999 €	51 847 €
	MS administration + Responsable	42 016 €	44 476 €
	MS SVP	24 268 €	25 877 €
	MS garage	30 069 €	31 434 €
	Total MS affecté à la collecte	419 270 €	411 727 €
	Total MS affecté indirectement (administration+SVP+garage)	96 353 €	101 787 €
	MS total exploitation	515 623 €	513 514 €
Fournitures (vêtements, entretien des vêtements)		9 288 €	7 880 €
Total personnel		524 911 €	521 394 €

LE MATERIEL (BENNES + MASTER)		2021	2022
Entretien du matériel roulant	Fournitures de petit équipement + autres	6 057 €	12 174 €
	Fournitures d'entretien	----- €	1 478 €
	Entretien matériel roulant	51 481 €	85 266 €
	Contrat maintenance	5 595 €	947 €
	Total entretien	63 134 €	99 865 €
	Carburant	92 790 €	110 275 €
	Total véhicules	155 924 €	210 140 €
Autres frais divers	Assurances	14 912 €	14 935 €
	Téléphone, Etude optimisation du service, Stage, divers, annonces, carte grise, impôts, fournitures administratives...	44 357 €	6 584 €

COLLECTE VERRE

LE PERSONNEL		2021	2022
Masse Salariale du personnel	MS CCL	----- €	----- €
	MS administration + Responsable	----- €	----- €
	MS SVP	----- €	----- €
	Total MS affecté à la collecte	----- €	----- €
	Total MS affecté indirectement (administration+SVP)	----- €	----- €
	MS total exploitation	----- €	----- €
Fournitures (vêtements, entretien des vêtements)		----- €	----- €
Total personnel		----- €	----- €

LE MATERIEL		2021	2022
Entretien du matériel roulant	Fournitures de petit équipement + autres	46 €	----- €
	Entretien matériel roulant	----- €	----- €
	Total entretien	----- €	----- €
	Carburant	----- €	----- €
	Total véhicules	----- €	----- €
Autres frais divers	Assurances	308 €	308 €
	Téléphone, Etude optimisation du service, Stage, divers, annonces, carte grise, impôts, fournitures administratives...	----- €	----- €

LA PRESTATION		2021	2022
Collecte par la société MINERIS		25 111 €	25 751 €
Total Prestation		25 111 €	25 751 €

COLLECTE DÉCHETS VERTS

LE PERSONNEL		2021	2022
Masse Salariale du personnel	MS CCL	47 316 €	43 649 €
	MS auxiliaires (66 personnes en 2022 / 66,5 en 2021)	17 241 €	23 438 €
	MS administration + Responsable	5 720 €	5 832 €
	MS SVP	----- €	----- €
	MS Garage	4 093 €	4 122 €
	Total MS affecté à la collecte	64 557 €	67 087 €
	Total MS affecté indirectement (administration+SVP+garage)	9 813 €	9 954 €
	MS total exploitation	74 370 €	77 041 €
Fournitures (vêtements, entretien des vêtements)		1 291 €	1 161 €
Total personnel		75 661 €	78 202 €

LE MATERIEL		2021	2022
Entretien du matériel roulant	Fournitures de petit équipement + autres	382 €	317 €
	Fournitures d'entretien	----- €	194 €
	Entretien matériel roulant	4 696 €	4 629 €
	Contrat de maintenance + Location de benne	762 €	124 €
	Total entretien	5 839 €	5 264 €
	Carburant	6 952 €	11 823 €
	Total véhicules	12 791 €	17 087 €
Autres frais divers	Assurances	2 227 €	2 204 €
	Téléphone, Etude optimisation du service, Stage, divers, annonces, carte grise, impôts, fournitures administratives...	659 €	354 €

COLLECTE ENCOMBRANTS

LE PERSONNEL		2021	2022
Masse Salariale du personnel	MS CCL	14 775 €	12 738 €
	MS auxiliaires (0 personne en 2022 / 13 en 2021)	3 370 €	----- €
	MS administration + Responsable	1 786 €	1 702 €
	MS garage	1 278 €	1 203 €
	Total MS affecté à la collecte	18 146 €	12 738 €
	Total MS affecté indirectement (administration+garage)	3 064 €	2 905 €
	MS total exploitation	21 210 €	15 643 €
Fournitures (vêtements, entretien des vêtements)		354 €	210 €
Total personnel		21 565 €	15 852 €

LE MATERIEL (BENNE ET MASCOTT)		2021	2022
Entretien du matériel roulant	Fournitures de petit équipement + autres	1 175 €	599 €
	Fournitures d'entretien	----- €	57 €
	Entretien matériel roulant	5 943 €	9 642 €
	Contrat maintenance + location benne	80 €	36 €
	Total entretien	7 198 €	10 334 €
	Carburant	5 885 €	1 900 €
	Total véhicules	13 083 €	12 234 €
Autres frais divers	Assurances	3 389 €	3 389 €
	Téléphone, Etude optimisation du service, Stage, divers, annonces, carte grise, impôts, fournitures administratives... + <i>Subvention recyclerie</i>	22 567 €	23 077 €

CHARGES COMMUNES AUX FLUX

	2021	2022
Communication	2 302 €	321 €
Sensibilisation à l'environnement	63 792 €	34 828 €
Nettoyage des locaux	3 207 €	18 162 €

TRAITEMENT DES FLUX

	2021	2022
Ordures ménagères	608 748 €	495 488 €
Végétaux / Déchetterie (cotisation SMDO)	708 351 €	723 102 €
	<i>Dont traitement Encombrants</i>	<i>27 648 €</i>
	<i>Dont Traitement Végétaux</i>	<i>36 206 €</i>
Encombrants brocantes ou DDS	515 €	1 036 €

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

COLLECTE MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES ET TRI SÉLECTIF

	2021	2022
Amortissement conteneurs	38 534 €	35 041 €
Amortissement véhicules	167 124 €	185 031 €
Investissement et amortissements divers (matériel informatique et technique)	2 079 €	2 079 €

COLLECTE VERRE

	2021	2022
Amortissement signalétique + bornes à verre	15 267 €	8 225 €
Amortissement véhicules	727 €	727 €
Investissement et amortissements divers (matériel informatique et technique)	----- €	----- €

COLLECTE DÉCHETS VERTS

	2021	2022
Amortissement véhicules	11 010 €	11 010 €
Amortissement composteurs et bacs	40 399 €	40 399 €
Investissement et amortissements divers (matériel informatique et technique)	2 079 €	2 079 €

COLLECTE ENCOMBRANTS

	2021	2022
Amortissement véhicules	727 €	727 €
Investissement et amortissements divers (matériel informatique et technique)	2 079 €	2 079 €

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	2021	2022
Revente de matériaux	1 318 €	1 300 €
Subvention	23 651 €	23 908 €
Collecte spéciale	----- €	----- €
Remboursement de sinistre, remboursement options bennes, vente BOM, aides SMDO, ...	12 064 €	80 632 €
Vente composteurs, 2 ^{ème} bac déchets verts	2 180 €	1 343 €
Subventions	----- €	----- €
Décision de justice : incendie de conteneurs	----- €	----- €
Pénalités de retard BOM	----- €	----- €
Subventions et aides Sensibilisation Développement Durable	35 016 €	30 824 €
Recettes emploi d'avenir	----- €	----- €
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	1 356 322 €	1 528 413 €
Redevance Spéciale	161 449 €	161 366 €

Concernant la Redevance Spéciale, les impayés pour l'année 2022 **s'élèvent à 19 871,96€** soit 12,31% (Montant arrêté au 07/08/23). **Pour mémoire, le taux d'impayés en 2021 était de 0,77% (1 245,07€).**

Il reste également à percevoir **2 255,01 €** pour les années antérieures, répartis de la façon suivante :

- Année 2018 : 99,55 €
- Année 2019 : 513,26 €
- Année 2020 : 612,78 €
- Année 2021 : 1 029,42€

A noter **que ce fort taux d'impayés pour l'année 2022** sera suivi dans les mois à venir afin de le résorber au plus vite.

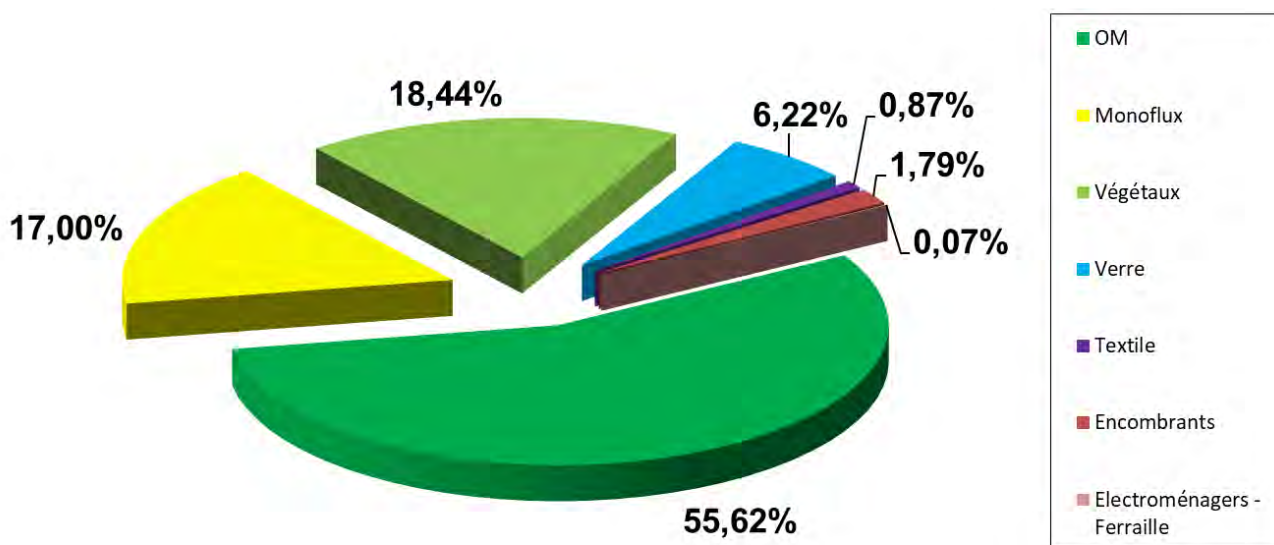
PARTIE IV SYNTHÈSE

CONCLUSION DE L'ANNÉE 2022

SYNTHÈSE TECHNIQUE

	2021			2022			Diff. Kg/hab 2022/2021		Filière de traitement
	Tonnages CCL	Kg/hab. CCL	Kg/hab. SMDO	Tonnages CCL	Kg/hab. CCL	Kg/hab. SMDO	CCL	SMDO	
Monoflux	1 585,82	65,89	68,72	1 503,28	62,20	68,01	-3,69	-0,71	Recyclage
Verre	569,47	23,66	27,89	550,56	22,78	27,48	-0,88	-0,41	Recyclage Calcin
Déchets Verts	2 036,86	84,64	71,31	160,64	6,65	49,55	-77,99	-21,76	Compostage
Ordures Ménagères Résiduelles	5 170,22	214,84	229,3	4 919,40	203,55	216,75	-11,28	-12,55	Valorisation énergétique
Encombrants	194,20	8,07		158,46	6,56		-1,51		Enfouissement / Valorisation
Ferraille	7,28	0,30		6,12	0,25		-0,05		Recyclage
Textile	66,05	2,74		76,62	3,17		0,43		Le RELAIS
Déchetterie	7 543,92	Accès aux particuliers hors territoire communautaire et aux professionnels		6 730,83	Accès aux particuliers hors territoire communautaire et aux professionnels				Traitement et recyclage (amiante : stockage, huile de vidange : régénération)
TOTAL déchetterie incluse	17 173,82			14 105,91					
TOTAL hors déchetterie	9 629,90	400,15		7 375,08	305,16		-94,99		

Répartition de la collecte des déchets 2022



SYNTHÈSE FINANCIÈRE

Communauté de Communes du Liancourtois - La Vallée dorée

Récapitulatif des coûts de collecte et de traitement des déchets 2021 et 2022 (en € TTC)

	2021	2022	#	Différence	Evolution
OM / Tri Sélectif					
Personnel de collecte	428 558	419 607		- 8 952	-2,09%
<i>Dont auxiliaires</i>	48 999	51 847		2 848	5,81%
Personnel administratif + SVP+garage	96 353	101 787		5 435	5,64%
Autre frais divers	44 357	6 584		- 37 773	-85,16%
Véhicules : fonctionnement	170 836	225 074		54 238	31,75%
Véhicules : Amortissement	167 124	185 031		17 908	10,72%
Investissement : conteneurs	38 534	35 041		- 3 493	-9,06%
Investissement : divers	2 079	2 079		-	
Coût résiduel du tri	-	-		-	-
Traitement OM (dont part fixe valorisation énergétique)	608 748	495 488		- 113 261	-18,61%
Recettes : remboursement de sinistres, Pénalité de retard BOM & conteneurs, aides SMDO + cession benne rachat bacs	12 064	80 632		68 568	568,37%
Total OM / Tri sélectif	1 556 589	1 470 691		- 85 898	-5,52%
Encombrants					
Personnel de collecte	18 500	12 948		- 5 552	-30,01%
<i>Dont auxiliaires</i>	3 370	-		- 3 370	
Personnel administratif + SVP+garage	3 064	2 905		- 160	-5,21%
Autre frais divers + Recyclerie	22 567	23 077		511	2,26%
Véhicules : fonctionnement	16 472	15 623		- 849	-5,15%
Véhicules : Amortissement	727	727		-	0,00%
Investissement : divers	2 079	2 079		-	
Traitement encombrants Brocantes ou DDS	515	1 036		521	101,05%
Recette : remboursement de sinistre ou Collecte	-	-		-	
Recette Ferraille	1 318	1 300		- 18	-1,40%
Total Encombrant	63 925	58 396		- 5 529	-8,65%
Verre					
Personnel de collecte	-	-		-	
Personnel administratif + SVP+garage	-	-		-	
Autre frais divers	-	-		-	
Véhicules : fonctionnement	308	308		-	
Véhicules : Amortissement	727	727		-	
Investissement bornes à verre+sacs précollecte	15 267	8 225		- 7 042	
Investissement : divers	-	-		-	
Collecte Verre	25 111	25 751		640	2,55%
Recette verre + sinistre borne à verre	23 651	23 908		257	1,08%
Total Verre	41 413	35 011		- 6 402	-15,46%
Végétaux					
Personnel de collecte	65 848	68 248		2 400	3,65%
<i>Dont auxiliaires</i>	17 241	23 438		6 197	35,95%
Personnel administratif + SVP+garage	9 813	9 954		140	1,43%
Autre frais divers	659	354		- 305	-46,25%
Véhicules : fonctionnement	15 018	19 292		4 273	28,45%
Véhicules : Amortissement	11 010	5 532		- 5 478	-49,75%
Investissement : divers	2 079	2 079		-	
Acquisition composteurs+ bacs	40 399	42 299		1 900	4,70%
Recette : remboursement de sinistre	-	-		-	
Recette : Vente de composteurs, bacs (7488)	2 180	1 343		- 837	-38,40%
Total Végétaux	144 827	147 758		2 932	2,02%
Cotisation SMDO à l'habitant	708 351	723 102		14 750	2,08%
<i>dont traitement encombrants</i>	24 355	27 648		3 293	13,52%
<i>dont traitement Végétaux</i>	31 991	36 206		4 215	13,18%
Nettoyage des locaux	3 207	18 162		14 954	466,24%
Sensibilisation à l'environnement	63 792	34 828		- 28 964	-45,40%
Communication	2 302	322		- 1 980	-86,03%
SOMME TOTALE	2 584 406	2 488 269		- 96 136	-3,72%
TEOM (7231)	1 356 322	1 528 413		172 091	12,69%
Redevance Spéciale (70612)	161 449	161 366		- 83	-0,05%
Subv / aides Sensibilisation Développement Durable/ interressement tri	35 016	30 824		- 4 192	
Recettes Totales	1 592 000	1 827 785		235 786	14,81%
SOMME TOTALE déduction des recettes	992 406	660 484		- 331 922	-33,45%

EXPLICATIONS DE LA SYNTHÈSE FINANCIÈRE

↳ **Les frais divers** correspondent aux frais téléphoniques, à l'**abonnement** de géolocalisation Masternaut, à une étude sur la réorganisation du service, à la location de copieurs, fontaine à eau et machines à café, aux fournitures administratives, la **consommation d'eau**, ... A été rajoutée la subvention versée à la SOR (imputée aux dépenses du flux encombrants).

↳ **Rappel des tarifs par prestations SMDO (TTC) :**

	Déchetterie à l'habitant	Déchets verts en porte à porte à l'habitant	Encombrants en porte à porte à l'habitant	Dettes Veolia à l'habitant	Valorisation énergétique à la tonne	Valorisation énergétique à l'habitant
2021	28.24	1.33	1.01	-	73.76	9.61
2022	29.92	1.50	1.14	-	60.96	7.41

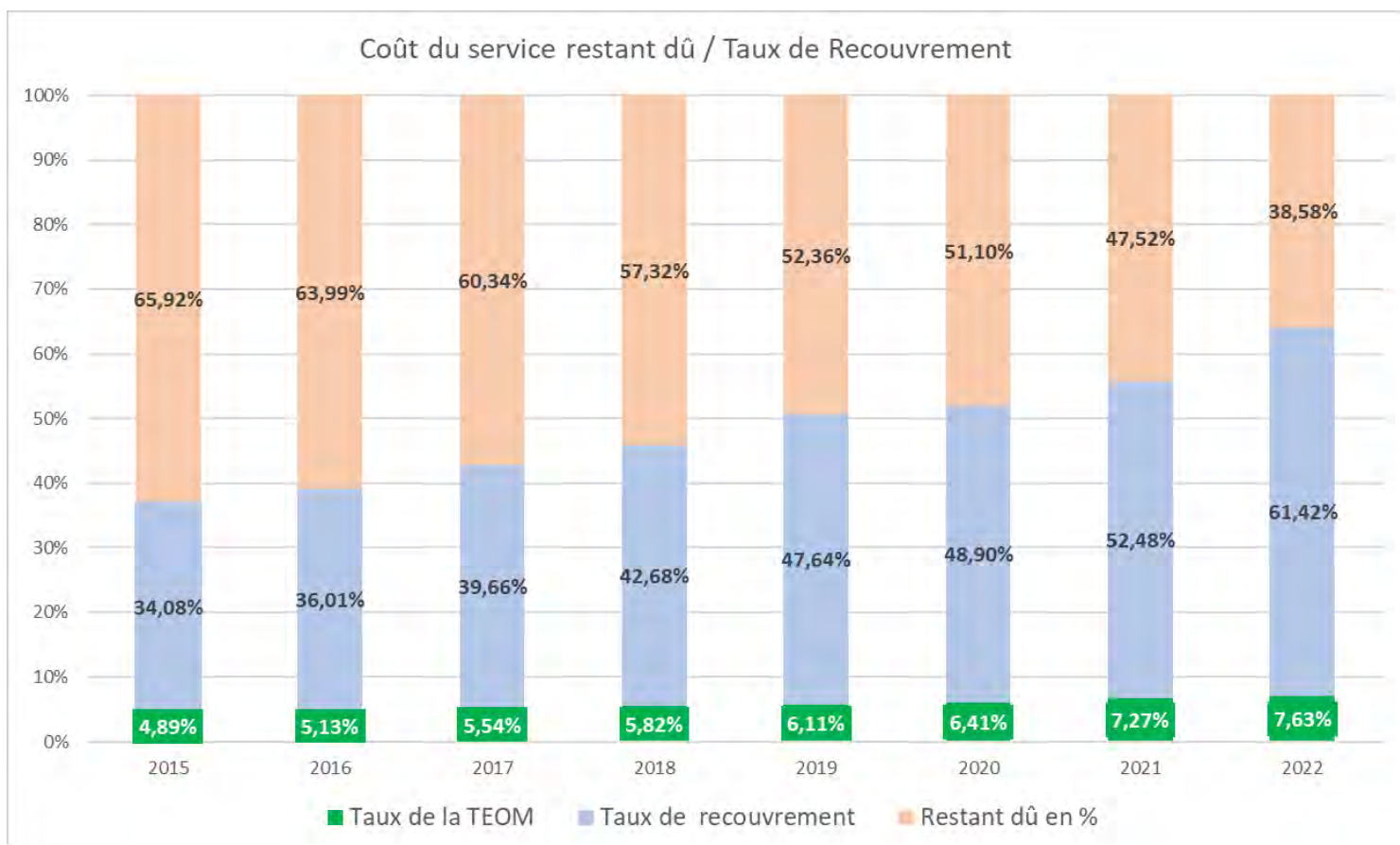
↳ **La cotisation SMDO (déchetterie/végétaux/encombrants)** a augmenté de 14 750€. Cette augmentation est due à l'**évolution** de la participation à l'habitant et du nombre d'habitants sur le territoire.

↳ De manière générale, **la diminution du coût du service** concerne principalement le flux OM/Tri avec la baisse des tonnages et du cout du traitement des OM (-113 261€).

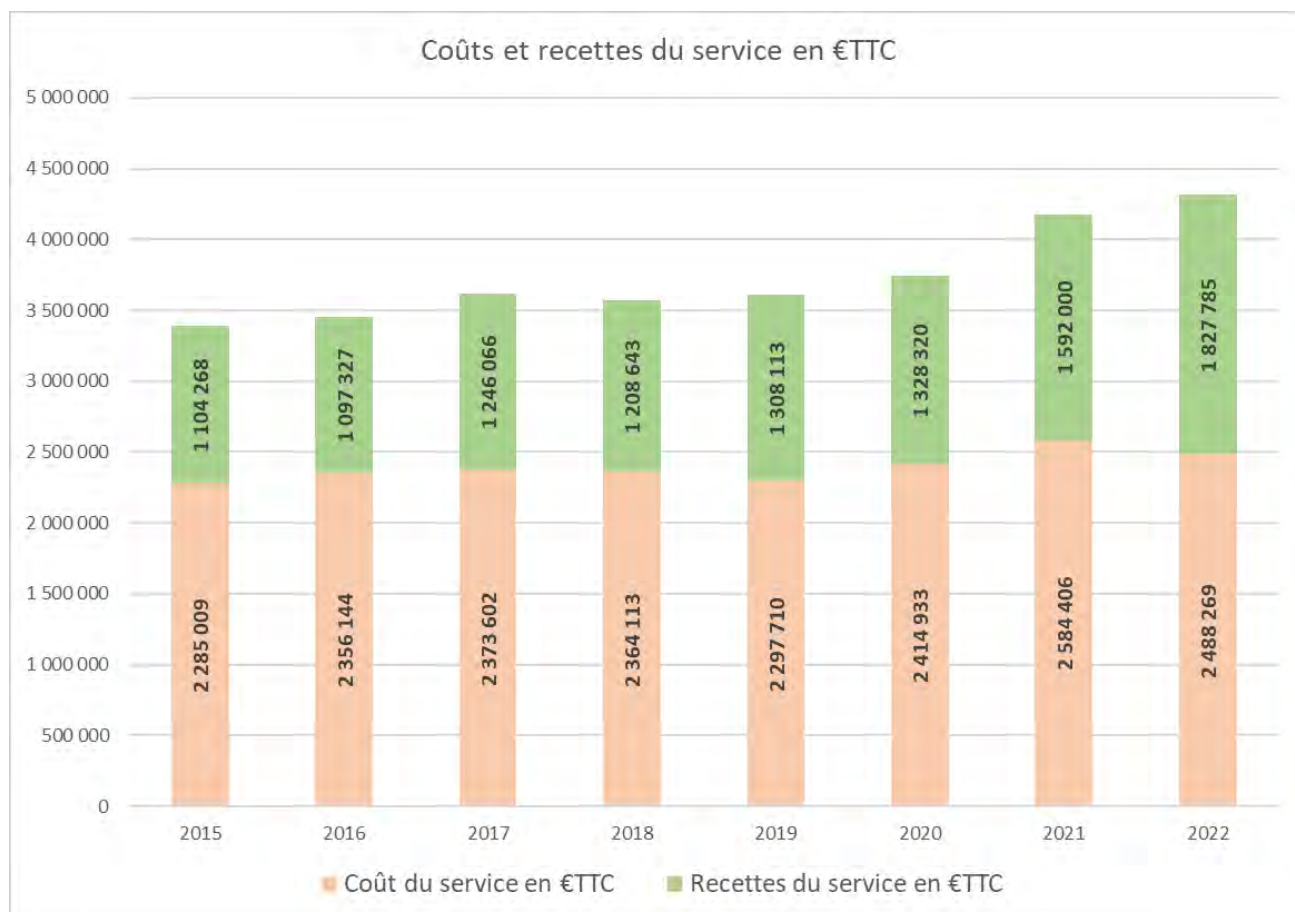
↳ **Les recettes TEOM :** En 2022 la TEOM recouvre 61.42% du service Environnement Déchets contre 52.48% en 2021.

Afin d'avoir une progression constante de la TEOM et couvrir ainsi un peu plus le coût du service qui augmente, une hausse du taux a été réalisée passant de 7,27% à 7,63%. Cette hausse de la TEOM compense également en partie la hausse du coût du traitement.

Rappel : Evolution du taux de recouvrement depuis 2015 :



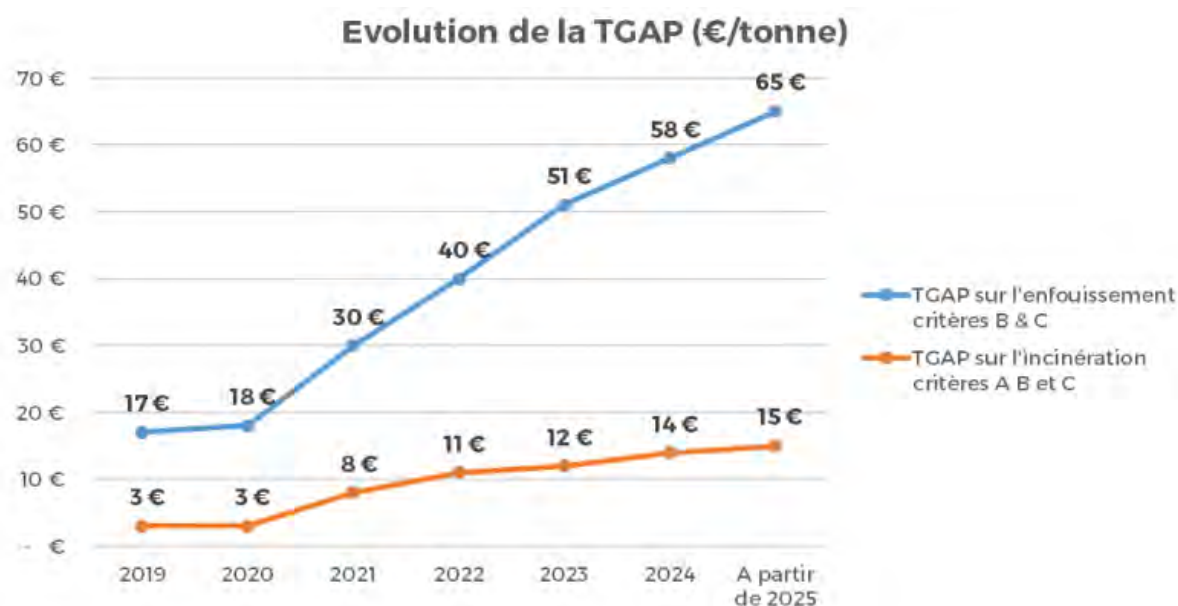
Evolution des dépenses et des recettes du service depuis 2015 :



↳ La **masse salariale** du service (personnel de collecte titulaire et auxiliaire) a diminué de - 2,08% (-10 420€).

2021	OM/ TRI : 988 jours	Végétaux : 134,5 jours	Encombrants : 42 jours	TOTAL : 1164,5 jours
2022	OM/ TRI : 980 jours	Végétaux : 129,5 jours	Encombrants : 37,5 jours	TOTAL : 1146 jours

↳ Point sur la **TGAP** : Taxe Générale sur les Activités Polluantes (source SMDO)
En réduisant l'enfouissement des déchets et en privilégiant la valorisation énergétique, le SMDO limite l'impact de la TGAP sur le coût du traitement des déchets.



Récapitulatif des tonnages, des recettes, des coûts de collecte et de traitement des déchets 2022 (en € TTC)

	Déchets ménagers	Monoflux	Verre	Encombrants		Végétaux	Déchetterie**	Total	
				Encombrants	Ferraille				
Fréquence de collecte	1 x par semaine	1 x par semaine	Apport volontaire	Sur RDV		1 x par semaine	Apport volontaire		
Tonnages 2021	4 919	1 503	551	168	6	1 631	6 731	15 509,27 tonnes	
Kg / Habitant*	204	62	23	7	0,25	67	279	641,73 kg / hab.	
Dépenses de Fonctionnement	Masse Salariale du personnel affecté à la collecte (chauffeur, rippeur)	411 727 €	0 €	12 738 €		67 087 €		491 552 €	
	Masse Salariale du personnel affecté indirectement (administratif, responsable,...)	101 787 €	0 €	2 905 €		9 954 €		114 646 €	
	Fournitures (vêtements de travail et entretien)	7 880 €	0 €	210 €		1 161 €		9 250 €	
	Carburants	110 275 €	0 €	1 900 €		11 823 €		123 998 €	
	Assurances (flotte automobile)	14 935 €	308 €	3 389 €		2 204 €		20 836 €	
	Entretien matériels roulants	99 865 €	0 €	10 334 €		5 264 €		115 462 €	
	Autres frais divers + Recyclerie	6 584 €	0 €	23 077 €		354 €		30 015 €	
	Communication (Dépliants, étiquette,...)	322 €							322 €
	Acquisition de sacs végétaux					42 299 €		42 299 €	
	Traitement	495 488 €	0 €	1 036 €				496 524 €	
	Collecte par prestataire			25 751 €				25 751 €	
	Cotisation SMDO (Déchetterie - Traitements encombrants et végétaux)			723 102 €					723 102 €
	Nettoyage des locaux	18 162 €							18 162 €
Sensibilisation à l'environnement	34 828 €							34 828 €	
Dépenses d'investissement	Acquisition de véhicules (amortie sur 7 ans sauf véhicule léger sur 5 ans)	185 031 €	727 €	727 €		5 532 €		192 018 €	
	Acquisition de conteneurs (amortie sur 5 ans)	35 041 €						35 041 €	
	Entretien des points d'apports volontaires		8 225 €					8 225 €	
	Infrastructures (voirie, parking)								
	Bâtiments (hangar, bureaux,...), logiciel	6 238 €							6 238 €
Coût global de collecte et de traitement des déchets 2022								2 488 269 €	
Recettes	Vente des matériaux issus de la collecte & collecte spécifique	0 €	23 908 €		1 300 €			25 207 €	
	Recettes diverses (pénalités de retard, remboursement de sinistre)	80 632 €			0 €	0 €		80 632 €	
	Subventions et aides Sensibilisation, citeo Développement Durable, vente composteurs		30 824 €			1 343 €		32 167 €	
	Recettes emploi D'avenir		0 €					0 €	
	Redevance spéciale	161 366 €						161 366 €	
	Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)	1 528 413 €							1 528 413 €
	Budget principal	660 484 €							660 484 €
Recette globale de collecte et de traitement des déchets 2022								2 488 269 €	
Coût de collecte en € / hab.	40,89 €		2,06 €	2,90 €		6,64 €		102,96 € / hab.	
Coût de traitement en € / hab.	20,50 €	0,00 €		0,04 €					
Coût " Déchetterie Végétaux " en € / hab.								29,92 €	
Coût de collecte en € / tonne	153,87 €		90,49 €	401,46 €		98,42 €		160,44 € / tonne	
Coût de traitement en € / tonne	100,72 €	0,00 €		6,15 €					
Coût " Déchetterie Végétaux " en € / tonne								86,48 €	

* 24168 habitants

** Accès autorisé aux particuliers hors territoire communautaire et aux professionnels

En 2022...

APPEL A PROJET – AMELIORATION DU CAPTAGE DES PAPIERS DIFFUS

Contenants installés dans les écoles, les administrations, quelques entreprises du territoire mais également dans les bureaux de la Communauté de Communes du Liancourtois.



Appel à Manifestation d'Intérêts – AMI CITEO

Installation de corbeilles destinées à la collecte du recyclage des emballages hors-foyers, issus de lieux de consommation nomade tels que city stade, parcs et jardins :

2 corbeilles aux City stade et parc de Bailleval :



2 corbeilles aux City stade et parc de Rantigny :



10 corbeilles au parc Chèdeville à Mogneville :



Mise en place du tri des déchets dans les cimetières

Bailleval, Cauffry, Liancourt, Rantigny...



Appel à Manifestation d'Intérêts – Prévention et traitement des déchets abandonnés diffus issus des emballages ménagers – 2022/2023



← Filet de rétention

Plusieurs actions de sensibilisation aux emballages abandonnés ont été réalisées en 2022. Les résultats seront transmis dans le rapport 2023.

CleanWalk ⇒



PERSPECTIVES 2023

AMÉLIORATION DU TRI

Via les contrôles des ambassadrices du tri et de la remontée d'informations des agents de collecte.

Réalisation d'une étude préalable à l'instauration d'une tarification incitative et du tri à la source des biodéchets

Lancée en fin d'année 2022, la conclusion de l'étude sera donnée fin 2023

Appel à Manifestation d'Intérêts – AMI ADEME

Un appel à Manifestation d'Intérêts était lancé par l'ADEME en 2021. Cet AMI portait sur la mise en place de la collecte sélective des emballages et des papiers dits « Hors Foyer ».

Dans la continuité des actions de l'AMI CITEO, un nouvel AMI (porté par le SMDO) permettra de financer des équipements pour des stades, centre culturels, musées, théâtres, cinéma, salles de spectacles....

La collectivité a été retenue pour cet AMI, l'achat d'équipements se déroulera au 2^{ème} semestre 2023.

Tri des déchets dans les cimetières

La collectivité a accompagné les communes qui le souhaitaient pour instaurer le tri dans les cimetières avec la mise en place de contenants et de panneaux de communication. 4 flux sont retenus : les ordures ménagères, le tri sélectif, les déchets verts (compostage) et les objets à récupérer.

Pour 2023, d'autres panneaux seront proposés afin de faciliter la compréhension de la démarche du tri dans les cimetières non dotés.

Renforcement des points d'apport volontaire (PAV) du verre

Une réflexion sur la densification des PAV est toujours en cours avec dans un premier temps la pose de bornes aériennes si un lieu est validé.

Programme Local de Prévention et des Déchets Ménagers et Assimilés

Mise en place d'un Programme Local de Prévention et des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) qui consiste en la mise en œuvre par les acteurs d'un territoire donné, d'un ensemble d'actions coordonnées visant à atteindre les objectifs définis à l'issue d'un diagnostic du territoire.

Appel à Manifestation d'Intérêts – Prévention et traitement des déchets abandonnés diffus issus des emballages ménagers

La Communauté de communes a répondu à cet AMI via le service développement durable puisque cet AMI est très transversal (thématique des déchets associée aux milieux naturels).

Le projet a été retenu et fera l'objet de différentes actions de sensibilisation en 2022 et se poursuivront en 2023 avec une analyse des résultats obtenus.

Animations

Afin de poursuivre le développement de la politique de réduction des déchets à la source, la collectivité mène une réflexion sur le renforcement des moyens humains afin d'augmenter les animations sur le territoire.